

AU 2^E JOUR DE SA VISITE
EN INDE

**Chengriha
se rend
au chantier
naval de Goa**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

PRISES À SON ENCONTRE
PAR TRUMP

**La CPI
condamne
les sanctions
américaines**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 7 - samedi 8 février 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6365 - 21^e année

P 6



**IL APPELLE LES AUTORITÉS FRANÇAISES À RETIRER LEUR
SOUTIEN AU PLAN MAROCAIN POUR RÉTABLIR UNE RELATION
DE CONFIANCE AVEC L'ALGÉRIE**

Stora prône un retour à la légalité internationale

LIRE EN PAGE 3

ALGÉRIE-MAURITANIE

Deux voisins en concertation permanente



*La coopération
bilatérale entre
l'Algérie et la
Mauritanie connaît,
ces dernières
années, un « bond
exceptionnel ».*

LIRE EN PAGE 2

Ph : Mourad Sid

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

**Le « processus
d'Oran » adopté**

P 3

COMMÉMORATION DES ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YUCEF

**Larbaoui se rend
en Tunisie
aujourd'hui**

P 24

FORCES NAVALES DE L'ANP

**14 Somaliens
et un Soudanais
sauvés
de la noyade
sur les côtes
de Boumerdès**

P 24

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Une belle
épreuve en
perspective**

P 21

Retailleau, bouché à l'émeri

C'est la deuxième fois, dans cette affaire, que la justice française inflige un bonnet d'âne au ministre de l'Intérieur français. Bruno Retailleau faisait peine à voir, jeudi soir à la télé. Il n'avait plus l'arrogance trépidante qu'il affichait d'habitude. Un plateau-télé dédié à l'annulation de l'expulsion de Doualemn par le tribunal de Melun, ce même jour. Aux questions précises, Retailleau répondait « hors sujet ». N'ayant pas d'arguments et pour éviter de « dérapier » s'il venait à contester une décision de justice. Ce qui aurait été fatal au poste de ministre. Il s'est finalement retranché derrière « la justice n'a fait qu'appliquer la loi. Alors, il faudra changer la loi ». Bel exemple d'un ministre humilié par la justice de son pays et qui cherche uniquement à sauver la face, sachant que l'assemblée nationale française est paralysée

sans majorité nécessaire pour voter des lois. Laissons ce personnage se morfondre et revenant aux faits. À l'affaire de cet algérien de 59 ans qui « vit en France depuis 36 ans. Il y dispose d'un permis de séjour depuis 15 ans. Il est père de deux enfants nés de son union avec une ressortissante française. Enfin, il est socialement intégré dans la mesure où il exerce un emploi stable depuis 15 ans » comme précisé par le communiqué de notre ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette personne avait été interpellée pour avoir diffusé une vidéo supposée être « un appel au meurtre ». Son procès, en prévenu libre, est prévu, au tribunal de Paris, le 24 février prochain. Piétinant cette décision de justice Retailleau avait décidé, le 6 janvier dernier, de l'expulser. L'Algérie avait refusé et l'a remis dans le même avion à destination de Paris. Retailleau, récidive dans l'illégalité et replace Doualemn dans un

centre de rétention. Dans un communiqué, les autorités algériennes avaient expliqué que cette « expulsion était arbitraire et abusive ». En conséquence, le renvoi de « ce ressortissant (qui) n'a pu bénéficier d'un procès judiciaire en bonne et due forme, qui constitue un rempart contre l'abus de pouvoir, dans la mesure où son ordre d'expulsion, s'il avait été mené à son terme, l'aurait privé de défendre ses droits lors du procès prévu le 24 février de l'année en cours » devient indispensable, avait précisé le communiqué. Dans un premier référé, Le 29 janvier dernier, le tribunal administratif de Paris a fait siennes les précisions d'Alger en prononçant la « suspension » de l'expulsion de Doualemn vers l'Algérie. Retailleau n'en a cure et maintient en détention le « prévenu libre ». Jeudi dernier, une 2ème décision, du tribunal de Melun cette fois, a carrément « annulé » l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) et « sans délai ». Doualemn a aussitôt été remis en liberté. Ce qui lui permettra de « défendre ses droits » lors de son procès par le tribunal de Paris le 24 février prochain. Comme exigé par l'Algérie. 2 fois humilié par la justice, Retailleau attend la 3ème !

Zouhir Mebarki

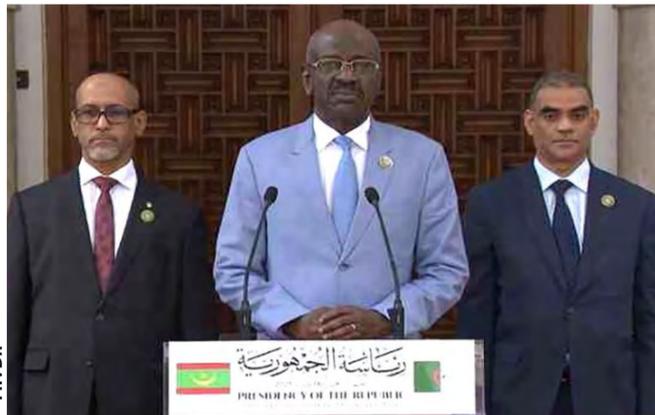
L'ÉDITO

ALGÉRIE-MAURITANIE

Deux voisins en concertation permanente

La coopération bilatérale entre l'Algérie et la Mauritanie connaît, ces dernières années, un « bond exceptionnel ».

Ce fait a été salué par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur, Mohamed Salem Ould Merzoug en visite officielle en Algérie en qualité d'envoyé spécial du président mauritanien, Mohamed Ould Cheïkh El-Ghazouani. Le ministre mauritanien, porteur d'un message du Président de la Mauritanie, a été reçu, jeudi, par le président Abdelmadjid Tebboune. Le communiqué de la Présidence de la République, qui donne l'information, précise que l'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, le ministre mauritanien a indiqué avoir transmis au président de la République "les salutations de son frère et



PH: DR

ami, le président Mohamed Ould Cheïkh El-Ghazouani" et lui avoir remis une lettre de sa part. Cette lettre s'inscrit dans le cadre de la "concertation permanente entre les dirigeants des deux pays sur les questions d'intérêt commun, la coopération algéro-mauritanienne, qui a connu un bond exceptionnel ces dernières années", ainsi que "les questions d'intérêt pour la nation arabo-musulmane et l'évolution des relations internationales", a-t-il précisé. Lors de cette audience, le Président Tebboune a insisté sur "l'importance de la concertation entre les deux pays frères, liés par des relations de longue date", a souligné le ministre mauritanien, ajoutant que le Président de la République l'a chargé de transmettre "ses salutations à son frère et ami, le président de la République islamique de Mauritanie". Ould Merzoug a, par ailleurs, indiqué avoir

adressé ses remerciements au président de la République pour sa dernière visite en Mauritanie, à l'occasion de la tenue de la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, saluant son rôle important lors de cet événement. Il a également précisé avoir fait part au Président de la République de "la volonté du Président El-Ghazouani d'approfondir la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Mauritanie". Le même jour, jeudi, Ahmed Attaf s'est entretenu avec Mohamed Salem Ould Merzoug, a indiqué un communiqué du ministère. Ces entretiens ont permis, selon le communiqué, d'évoquer les voies et moyens de maintenir l'élan croissant et la dynamique positive marquant les relations de fraternité, de coopération et de complémentarité entre l'Algérie et la Mauritanie, conformément aux orientations des diri-

geants des deux pays, le président Tebboune et le président Mohamed Ould Cheïkh El-Ghazouani. Les deux ministres ont également mis en avant les principales questions et dossiers arabes et africains, notamment les développements de la cause palestinienne et les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Union africaine, dont la présidence sera transmise par la Mauritanie à l'Angola lors du sommet prévu, à la mi-février, à Addis-Abeba. Des projets complémentaires de portée stratégique, se concrétisent sur le terrain entre l'Algérie et la Mauritanie depuis quelques années notamment dans la zone frontalière. Des postes frontaliers fixes ont été inaugurés entre les deux pays et le signal du lancement du projet d'achèvement du Tindouf (Algérie) - Zouérate (Mauritanie) a été déjà donné. Il y a moins d'une année, le Président Tebboune et Mohamed Ould Cheïkh El-Ghazouani ont procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de la zone de libre-échange entre les deux pays, appelée à constituer un trait d'union en matière d'échanges commerciaux et industriels entre l'Algérie et les pays d'Afrique de l'Ouest. Ce projet important contribue à augmenter le volume des échanges commerciaux qui connaissent une croissance continue entre l'Algérie et la Mauritanie. **M. R.**

SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Magramane insiste sur la formation qualificative de haut niveau

Le SG du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane a estimé que les défis actuels auxquels le pays est confronté « exigent une formation et une qualification de haut niveau pour nos institutions, y compris sécuritaires et policières, afin de s'adapter aux évolutions que connaît notre monde aujourd'hui ». Présidant jeudi au siège du ministère, la cérémonie officielle de clôture de six sessions de formation organisées par l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) au profit d'une cinquantaine de cadres et d'officiers de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Magramane a indiqué que l'IDRI, en coordination avec la DGSN, a accordé un intérêt particulier à cet aspect dans les formations organisées, en tenant compte des besoins exprimés. Précisant que l'organisation de ces sessions de formation était le fruit de coordination entre le ministère des Affaires étrangères et la DGSN, reflétant leur volonté de créer un espace commun d'échange d'expériences et d'expertise afin de développer et de renforcer les compétences et les aptitudes des cadres au service des intérêts supérieurs du pays. Le secrétaire général a précisé que le ministère veille à perpétuer cette « noble tradition » dans ses relations de coopération et de complémentarité avec ses partenaires des différentes structures et institutions de l'État, à leur tête le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, représenté aujourd'hui par la DGSN, et ce, à travers la mise en place de mécanismes et de cadres de coopération dans différents domaines relatifs à la formation et à la qualification des cadres, notamment ceux appelés à assumer des responsabilités et des fonctions supérieures. Magramane a, par ailleurs, souligné que « le professionnalisme et l'expertise reconnue de nos corps de sécurité ont valu à notre pays la confiance des partenaires pour abriter deux institutions de grande importance relevant de l'Union africaine et offrant un cadre de coopération stratégique et opérationnelle œuvrant au renforcement des capacités des pays africains dans la lutte contre différents crimes transnationaux, à savoir le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme et l'agence africaine de police criminelle AFRIPOL ». À son tour, le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a salué « le rôle leader et la performance » de l'IDRI, qui offrent, a-t-il dit, des formations de qualité et de haut niveau dans divers domaines qui permettent aux cadres de l'Etat algérien dans les différents départements ministériels de se distinguer dans les missions en lien avec la coopération internationale et l'activité diplomatique. **Sarah O.**

AU 2E JOUR DE SA VISITE EN INDE

Chengriha se rend au chantier naval de Goa

Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est rendu jeudi, au deuxième jour de sa visite officielle en Inde, au chantier naval Goa Shipyard Limited GSL, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Au deuxième jour de sa visite officielle en République de l'Inde, sur invitation de Monsieur le général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'état-major de la Défense des Forces armées indiennes, Monsieur le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, s'est rendu, jeudi 6 février 2025, au chantier naval Goa Shipyard Limited GSL », précise la même source. Après avoir été accueilli par le directeur de cette entreprise industrielle, le général d'Armée, Saïd Chengriha « a visité une exposition de photographies et de maquettes qui illustre la construction de navires au sein de cette entreprise, comprenant des photos d'archives retraçant les différentes étapes du développement de l'industrie navale en Inde, ainsi que des plans et schémas techniques mettant en lumière les technologies utilisées dans la construction des navires modernes », ajoute le communiqué. Par la suite, le directeur de cette entreprise industrielle

« a présenté au général d'Armée et à la délégation qui l'accompagne un exposé détaillé sur les différentes missions, départements et productions de cet important établissement industriel ». Le général d'Armée a également reçu « des explications fournies par des ingénieurs et experts militaires sur les matériaux utilisés, les systèmes d'armement, ainsi que les capacités défensives et offensives de ces navires, avant que le général d'Armée et le Directeur de l'entreprise n'échangent des cadeaux symboliques ». Par la suite, le général d'Armée a visité les différents ateliers du chantier naval, où il a reçu « des explications détaillées sur les méthodes de travail et les technologies avancées dont dispose cet établissement ». Ensuite, le général d'Armée s'est

rendu à la base aéronavale de Goa où il a été accueilli par le Commandant de la Base, le Contre-Amiral Ajay D. Theophilus. Après la cérémonie d'accueil, le général d'Armée a reçu « des explications détaillées sur les missions opérationnelles de la base et son rôle stratégique dans la sécurisation des eaux territoriales et de l'espace aérien indiens ». « Les explications ont particulièrement porté sur les systèmes de surveillance, de contrôle et de coordination entre les forces navales et aériennes dans l'exécution des missions conjointes », relève le communiqué. À l'issue, le général d'Armée, Saïd Chengriha et le Contre-Amiral Ajay D. Theophilus ont échangé des cadeaux symboliques, conclut la même source. **S. O.**

ABDELMADJID TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL DE PETR PAVEL

Relancer la coopération algéro-tchèque

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, un appel téléphonique du président de la République tchèque, Petr Pavel. Les deux Présidents ont évoqué, au cours de cet appel téléphonique, les « moyens de relancer la coopération entre les deux pays », a précisé la même source, ajoutant que « l'échange cordial et riche a porté notamment sur les domaines de la coopération économique et militaire et les rencontres d'hommes d'affaires ». « Évoquant les développements régionaux et internationaux, les deux Présidents ont relevé une convergence de vues concernant la cause palestinienne et la solution à deux États », souhaitant, par ailleurs, « stabilité et progrès pour le peuple syrien frère », selon la même source. À cette occasion, « le président de la République a réitéré à son homologue tchèque son invitation à visiter l'Algérie, laquelle a été acceptée », a ajouté le communiqué de la Présidence de la République, précisant que « cette visite sera une occasion propice pour la tenue de la commission mixte algéro-tchèque et permettra d'examiner les moyens de faire avancer tous les dossiers d'intérêt pour les deux pays ». **Ania N**

IL APPELLE LES AUTORITÉS FRANÇAISES À RETIRER LEUR SOUTIEN AU PLAN MAROCAIN POUR RÉTABLIR
UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC L'ALGÉRIE

Benjamin Stora prône un retour à la légalité internationale

L'historien Benjamin Stora a appelé les autorités françaises à revenir à la légalité internationale et revenir sur leur position en faveur du "plan d'autonomie" dans le cadre de la prétendue "souveraineté marocaine" sur le Sahara occidental. Il a assuré dans ce cadre que c'est l'unique voie pour un retour à la normale des relations algéro-françaises.

Il a estimé, dans un entretien accordé au quotidien El Massa, paraissant jeudi que les relations entre Alger et Paris se sont tendues quand la France a apporté son soutien au prétendu plan marocain de règlement du conflit du Sahara occidental. "Il appartient aux autorités françaises simplement de revenir à la légalité internationale qui reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de respecter les principes énoncés dans les chartes onusiennes concernant ce conflit", a-t-il indiqué.

Benjamin Stora a souligné la nécessité de "rétablir la relation de confiance, extrêmement fragilisée, entre ces deux grands pays l'Algérie et la France". Évoquant le travail de la commission mixte algéro-française sur l'Histoire et la Mémoire, qu'il préside du côté français, il a mis en avant "l'importance qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier mémoriel", rappelant qu'"il était l'initiateur de la création de cette commission mixte".

Il a rappelé à cet égard cette commission s'est réunie cinq fois et les historiens algériens ont pu se rendre en France, dans ce cadre, pour consulter les Archives françaises relatives à l'histoire de l'Algérie concernant le début du 19^e siècle, a-t-il expliqué. Répondant à une question sur les explosions nucléaires françaises dans le sud algérien, l'historien a affirmé que la question de la décontamination des sites des explo-



PH. DR

sions figurait dans le rapport qu'il a soumis en 2021 au président français, Emmanuel Macron, ajoutant que "la France officielle n'a toujours pas répondu à cette demande", qu'il considère comme "un enjeu central dans la relation algéro-française". Cette question a été d'ailleurs rappelée par le président de la République dans l'entretien qu'il a livré au quotidien français l'opinion ainsi que lors de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale indiquant que la France avait une responsabilité morale dans les effets dévastateurs de ses essais nucléaires dans le sud algérien et qu'elle est tenue de décontaminer les sites affectés par ces essais.

Évoquant le déclin constant de l'influence française sur le continent africain, Benjamin Stora a estimé que "la France officielle a mis du temps pour comprendre que la nouvelle Afrique n'est pas celle d'hier", soulignant que "Paris a beaucoup de mal à accepter les changements en cours en Afrique". L'historien français a, par ailleurs, réagi aux déclarations de Boualem Sansal qui a remis en cause l'intégrité territoriale de l'Algérie, en qualifiant les allégations de

Sansal sur les frontières ouest de l'Algérie d'"aberration", rappelant que les régions évoquées "sont algériennes depuis de longs siècles".

Les propos de Benjamin Stora sont venus rappeler à ceux qui mènent une campagne de haine contre l'Algérie que les relations algéro-françaises doivent être basées sur le respect et surtout sur la reconnaissance de la souveraineté de l'Algérie qui ne saurait être négociée ou bradée. Il a également rappelé à la France, membre permanent du Conseil de sécurité ses obligations de défendre la légalité internationale tout en s'interdisant d'être le soutien de plan coloniaux ou d'occupation de territoires classés occupés ou non autonomes en totale contradiction avec les résolutions de la communauté internationale. L'abandon du soutien français au plan marocain n'est qu'un élément pouvant mener à la décrispation des relations tendues entre Paris et Alger. Pour des relations apaisées entre les deux pays, il y a tout un dossier de contentieux qu'il faudra un jour régler pour ouvrir une nouvelle page dans les relations avec l'ancienne puissance coloniale.

Slimane B.

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA

Le « processus d'Oran » adopté

L'adoption, comme acte, par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, du « Processus d'Oran » prônant des solutions africaines aux problèmes africains, est à porter au crédit de l'Algérie qui confirme ainsi son leadership dans ce domaine.

Selon un communiqué de cet organe central de l'UA, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) a examiné, mercredi dernier, lors de sa 1259^e réunion, les conclusions du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu les 1^{er} et 2 décembre 2024, à Oran. À l'issue de sa réunion, le CPS a rendu public un communiqué dans lequel il a fait part des résolutions sanctionnant ses travaux. Ainsi, après avoir rappelé les conclusions de tous les précédents sémi-

naires de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique et les déclarations et décisions connexes, le CPS a affirmé sa détermination à « renforcer sans cesse les capacités des membres africains (A3) du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) en vue d'amplifier la voix de l'Afrique et d'accroître l'efficacité des A3 Plus dans la formulation, la défense et la promotion des positions et intérêts communs de l'Afrique au sein du CSNU » ; et déclare en conséquence, avoir « adopté les conclusions du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ».

Dans le même contexte, le CPS a tenu à féliciter « le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire d'avoir organisé gracieusement le 11^e Séminaire de haut niveau en colla-

boration avec la Commission de l'Union africaine et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) » ; « le membre sortant des A3 Plus, à savoir la République du Mozambique, pour sa contribution exemplaire pendant son mandat au Conseil de sécurité des Nations unies » et « la République fédérale de Somalie pour son élection en qualité de membre non-permanent du CSNU ».

Le CPS a, en outre, exprimé « l'espoir de l'Afrique quant à son engagement sans faille à défendre les positions et les intérêts africains communs au sein du Conseil de sécurité des Nations unies ». Également, cette instance de l'UA a tenu à « encourager les A3 Plus nouvellement configurés, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone, la Somalie et

la Guyane, à maintenir la cohésion et la dynamique actuelle, à préserver les acquis enregistrés jusque-là et à continuer à renforcer leur unité et leur coordination, en vue d'amplifier et de porter plus efficacement la voix de l'Afrique sur les questions de paix et de sécurité qui intéressent et préoccupent le continent et ce, dans le cadre du processus de prise de décision du Conseil de sécurité des Nations unies ».

Enfin, le communiqué du CPS « demande » à la Commission de l'UA de « prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre effective des conclusions du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ; et décide de demeurer saisi de la question. »

Farid Guellil

AFFAIRE «DOUALEMN»

La justice française annule l'OQTF visant l'influenceur algérien

Le tribunal administratif de Melun, près de Paris, a annulé jeudi les décisions prises à l'encontre d'un influenceur algérien, visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sans délai, ont rapporté des médias. Saisi en urgence, le tribunal administratif de Melun, près de Paris, a tenu audience jeudi et « décidé d'annuler les décisions prises par le préfet de l'Hérault », dans le sud de la France. Il « enjoint à l'autorité préfectorale de réexaminer la situation de l'intéressé dans un délai de trois mois et de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour durant le temps de ce réexamen ». Cette décision de la justice inflige un camouflet au ministre de l'Intérieur français et à l'extrême droite, en se prononçant contre toute expulsion arbitraire du territoire. Pour rappel, Doualemn avait été arrêté à Montpellier à la suite de la diffusion d'une vidéo controversée sur TikTok. Le 25 janvier dernier, il avait été expulsé vers l'Algérie, mais les autorités algériennes l'avaient renvoyé sur le sol français le même jour, refusant son admission sur leur territoire. La justice française a estimé que la procédure d'urgence initiée par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau n'était pas justifiée. Ses avocats, Mes Julie Gonidec et Marie David-Belouard, avaient déposé un référé-suspension contre l'arrêté d'expulsion. Le tribunal a jugé que la présence de Doualemn sur le sol français ne représentait pas un « danger imminent pour l'ordre public » justifiant une expulsion immédiate. Il a également noté que l'autorité judiciaire n'avait pas estimé nécessaire de le placer en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire. Elles ont salué cette décision, qu'elles considèrent comme un « revers » pour le ministre de l'Intérieur. Elles ont dénoncé une volonté de contourner les garanties procédurales fondamentales.

Sarah O.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS
EN ALGÉRIE

L'APN lance une journée d'étude jeudi prochain au CIC à Alger

L'Assemblée populaire nationale organisera, jeudi prochain, une Journée d'étude sur le thème : « Les explosions nucléaires en Algérie : un crime contre l'humanité et un crime environnemental », dans le cadre de son engagement à mettre en lumière les questions historiques à portée humanitaire et environnementale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette Journée d'étude, prévue au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, braquera les projecteurs sur « les effets dévastateurs des explosions nucléaires menées par la puissance coloniale en Algérie, dont les répercussions délétères persistent jusqu'à ce jour », précise le communiqué. Elle vise aussi à « sensibiliser le public sur ce crime historique » et à « ouvrir un débat sur les moyens permettant d'atteindre la justice environnementale, de rendre justice aux victimes et de réparer les préjudices », selon la même source. L'événement, auquel participeront des experts algériens et étrangers dans les domaines du droit, de l'environnement et de la santé, sera axé sur les aspects sanitaires, environnementaux et juridiques de ces explosions. À cette occasion, les participants mettront en exergue « les efforts nationaux consentis pour atténuer les effets de cette catastrophe environnementale », conclut le communiqué.

S. O.

PRATIQUES COMMERCIALES

Cap sur la révision du cadre législatif

Le secteur du Commerce devrait connaître durant l'année en cours une révision globale du cadre législatif et réglementaire de la pratique commerciale en promulguant de nouvelles lois et en actualisant d'autres textes pour accompagner les mutations commerciales.



Phs : DR

C'est ce qu'a fait savoir jeudi à l'APN le ministre du Commerce Tayeb Zitouni qui a ajouté qu'il sera procédé à l'élaboration d'un plan national d'urbanisme commercial tout en élargissant l'investissement dans les grandes surfaces commerciales. Le ministre a souligné qu'il s'agissait de l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution. Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle et les modalités de la conformité des produits importés via les frontières.

MISE EN PLACE D'UN PLAN NATIONAL D'URBANISME COMMERCIAL

S'agissant du volet relatif à la régulation et à l'organisation du marché national, le ministère œuvre à la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, à l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route nationale permettant une exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, tout en intégrant les intervenants du commerce parallèle dans le tissu commercial officiel, selon le ministre. Aussi, le plan ministériel annuel prévoit la poursuite « des efforts de modernisation des modes de gestion et de numérisation des procédures au sein des services extérieurs sous tutelle, en sus du renforcement de la qualité et de l'efficacité des décisions tant au niveau central que local, selon une vision globale orientée vers l'avenir ».

Affirmant l'importance de l'approche participative adoptée par son secteur visant à consolider les acquis socioéconomiques réalisés par l'Algérie au cours des dernières années, le ministre a mis en avant le rôle du secteur privé dans le développement du réseau de commercialisation, de distribution et de moralisation de l'activité commerciale, et dans « la concrétisation des investissements proposés liés aux grands centres et espaces commerciaux selon les normes internationales ».

Le ministre a également fait savoir que l'année en cours verra « le lancement de partenariats économiques prometteurs avec des investisseurs étrangers en vue de créer des bases commerciales et de grands centres de distribution, à même d'éliminer définitivement les éventuelles anomalies en matière de distribution des produits agricoles et de consommation, assurant leur accès direct au consommateur, sans obstacles ni intermédiaires illégaux ». Pour ce qui est du contrôle, le ministre a précisé que les mesures envisagées avaient pour objectif de lutter contre toutes les formes de pratiques commerciales illicites, de monopole et de spéculation, en veillant au respect des prix et des marges bénéficiaires réglementées pour les produits alimentaires de large consommation, en numérisant toutes les procédures de contrôle des activités commerciales, en renforçant le contrôle du E-commerce, et en modernisant les dispositifs de contrôle au niveau des ports.

Ania N

VIANDES ROUGES

Un programme d'importation spécial Ramadhan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé avoir pris toutes les mesures proactives nécessaires pour assurer un approvisionnement régulier du marché national en prévision du mois de Ramadhan. S'exprimant à l'APN, le ministre a fait état d'un programme exceptionnel d'importation de 13.000 tonnes de viandes rouges spécialement pour le mois de Ramadhan, rappelant que la quantité consacrée pour le mois sacré en 2024 s'élevait à 9.000 tonnes. Il a aussi décidé de prolonger le système de quotas supplémentaires de blé dur, qui représentent 20% de la capacité de production, au profit de 165 minoteries (semoule), afin d'atteindre 60%, tout en injectant des quantités supplémentaires de lait subventionné, à savoir 3.000 tonnes de lait en



poudre. Le ministre a précisé que ces mesures proactives, mises en place depuis décembre dernier, concernaient principalement « une augmentation significative des quantités de plusieurs produits de base. À ce titre, Zitouni a assuré que l'approvisionnement du marché en huile de table et en sucre blanc a été renforcé, avec l'injection de quantités supplémentaires dès janvier dernier,

atteignant 2.400 tonnes d'huile/jour au lieu de 1.600 tonnes (niveau actuel de consommation), tandis que la production de sucre a été portée à 2.750 tonnes/jour contre 1.889 tonnes actuellement consommées. À l'occasion, Zitouni a affirmé la « prise en charge totale » des dossiers d'importation soumis par les importateurs, afin d'accélérer la délivrance d'autorisations sanitaires préa-

lables d'importation pour les 88 importateurs en activité actuellement, afin de leur permettre d'entamer les démarches d'importation et permettre ainsi l'acheminement des produits avant le mois de Ramadhan.

522 MARCHÉS DE PROXIMITÉ DANS TOUTES LES DAÏRAS

Le ministère a programmé l'ouverture de 522 marchés de proximité dans toutes les daïras du pays, qui ouvriront leurs portes à la mi-février, soit deux semaines avant le mois de Ramadhan, tout en autorisant la vente au rabais et la vente promotionnelle des produits de large de consommation, outre un programme de solidarité pour soutenir le secteur de la solidarité nationale dans l'encadrement du « Couffin de Ramadhan 2025 », a rassuré le ministre.

Sarah O.

LOGEMENTS LSP ET LPA

Une nouvelle loi pour « débloquer » les projets à l'arrêt

Le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi a fait savoir que son département ministériel avait achevé l'élaboration de la loi N11-04 régissant l'activité de promotion immobilière, ajoutant qu'elle inclura de nouveaux mécanismes régulant cette activité pour éviter le problème d'arrêt des projets des formules de logement social participatif (LSP) et de logement promotionnel aidé (LPA) en raison des faillites des entreprises de construction. Selon le ministre, qui s'exprimait jeudi à l'APN, cette nouvelle loi sera « prête incessamment », affirmant que ses dispositions assureront la reprise des projets à l'arrêt, même en cas de faillite des entreprises chargées de leur réalisation. Concernant les projets LPA et LSP à l'arrêt à Oran, Belaribi a souligné qu'ils ne représentent qu'un taux de 11% du total du programme décidé, faisant état du lancement des procédures de résiliation des contrats de propriété foncière pour les promoteurs qui n'ont pas honoré leurs engagements. Ces promoteurs seront remplacés par d'autres « publics », selon le ministre qui a assuré que ces projets devraient être relancés « avant la fin du premier semestre de 2025 ». En réponse à une autre question relative au retard accusé dans la réalisation de certains projets immobiliers dans la wilaya de Boumerdès, Belaribi a affirmé que les programmes de logements prévus dans la wilaya avancent à un « bon rythme » en général, tandis que « ceux ayant accusé un retard ont été confiés à de nouvelles sociétés de réalisation qui entameront les travaux dès l'achèvement des procédures administratives ».

A. N.

TRAITEMENTS ANTICANCÉREUX

Saidal lancera « bientôt » un projet de production de matière première

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Louacim Kouidri, a annoncé le lancement prochain d'un projet de production de matières premières pour les traitements anticancéreux qui sera réalisé par le groupe Saidal dans la wilaya de Sétif. Selon le ministre, « ce projet, qui s'inscrit dans la stratégie du groupe visant la production des matières premières pour les différents médicaments fabriqués localement, sera réalisé dans un délai de 12 à 18 mois ». « Les producteurs locaux vont trouver leur source d'approvisionnement en matière première disponible en Algérie », a-t-il mentionné, tout en assurant que « les produits de Saidal qui seront fabriqués à base de la matière locale, seront certifiés selon les normes internationales et pourraient même être commercialisés en Europe et aux États-Unis ». Dans ce contexte, le ministre a souligné que « la production pharmaceutique nationale a connu un développement important ces dernières années, notamment pour les traitements anticancéreux grâce au lancement de plusieurs projets dans ce domaine ». Kouidri a fait état de 14 projets lancés dans le domaine de l'oncologie, dont 10 projets ont déjà reçu, a-t-il indiqué, des agréments par les services concernés et que les quatre autres seront agréés prochainement. S'agissant de la distribution des traitements anticancéreux, assurée par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), il a fait savoir qu'une réflexion est en cours pour associer à cette mission les officines, notamment pour les traitements en forme sèche. À ce propos, il a appelé à l'élargissement des partenariats entre les opérateurs pharmaceutiques des secteurs public et privé en vue « d'assurer aux malades le maximum de confort en matière de médicaments innovants ».

A. N.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE MONTE AU CRÉNEAU

« L'expulsion des habitants de Ghaza est une velléité d'occupation »

La résistance palestinienne a fermement dénoncé la proposition visant à expulser les habitants de la bande de Ghaza, la qualifiant de "déclaration d'intention d'occuper le territoire palestinien". Cette déclaration a été faite jeudi par le porte-parole de la résistance palestinienne, Hazem Qassem.

« Les propos de Donald Trump sur la prise de contrôle de Ghaza par Washington sont une déclaration ouverte d'intention d'occuper ce territoire », a affirmé Hazem Qassem dans un communiqué. Il a souligné : "Nous n'avons besoin d'aucun pays pour gérer Ghaza. Nous refusons de remplacer une occupation par une autre. Ghaza appartient à son peuple, et ses habitants ne partiront pas." Face à cette menace, la résistance palestinienne a appelé à la tenue urgente d'un "sommet arabe" pour contrer le projet de déplacement forcé des Palestiniens hors de Ghaza. Le porte-parole du mouvement a exhorté "les pays arabes à résister aux pressions de Trump et à rester fermes", tout en appelant les organisations internationales à adopter des mesures fortes contre ce plan. Déjà mercredi, Sami Abu Zuhri, un autre porte-parole de la résistance palestinienne, avait qualifié d'"absurdes" les déclarations du président américain concernant le "contrôle" de la bande de Ghaza. Il a averti que de telles déclarations risquaient "d'enflammer" le Moyen-Orient. "Les propos de Trump sur son désir de contrôler Ghaza sont ridicules et dangereux. Toute idée de ce genre peut provoquer une escalade dans la région", a-t-il déclaré. La communauté internationale a largement rejeté la proposition américaine d'expulsion des habitants de Ghaza, soulignant que cette mesure aggraverait une situation déjà instable au Moyen-Orient. La résistance palestinienne réaffirme que la cause palestinienne reste au cœur des luttes pour la justice dans la région. Il n'y aura ni paix ni sécurité dans le monde sans la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, notamment l'établissement d'un État indépendant et souverain avec ElQods pour capitale. Le peuple palestinien et sa résistance continueront de faire face aux projets américano-sionistes visant à liquider leur cause.

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON REFUS CATÉGORIQUE DES PLANS VISANT À VIDER GHAZA DE SES HABITANTS

L'Algérie a exprimé son rejet catégorique des plans visant à déplacer et à expulser les habitants de Ghaza, dénonçant "des projets qui s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à porter un coup fatal au projet national palestinien". Dans un communiqué publié ce jeudi, le ministère des Affaires étrangères a souligné : "L'Algérie réitère sa conviction profonde que la réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient demeure indissociable de la garantie des droits du peuple palestinien et de sa capacité à établir son État indépendant et souverain, conformément à la solution des deux États, reconnue par la communauté internationale comme issue juste, durable et définitive au conflit arabo-sioniste." Le communiqué précise également : "L'Algérie insiste sur la nécessité impérative de l'unification des territoires palestiniens, de Ghaza à la Cisjordanie occupée, en passant par ElQods, en vue de concrétiser le projet national palestinien. Toute tentative visant à effacer, fragmenter ou liquider ce projet ne fera qu'aggraver la durée du conflit, accentuer les souffrances du peuple palestinien et renforcer l'insécurité ainsi que l'instabilité dans



PH. : DR

toute la région." Par ailleurs, la République du Pérou a également exprimé ce jeudi son opposition à "tout déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Ghaza", réaffirmant son attachement aux principes du droit international humanitaire.

CONDAMNATION UNANIME DES PAYS ARABES CONTRE LES PLANS AMÉRICANO-SIONISTES

Plusieurs pays arabes ont exprimé leur rejet catégorique des projets visant à expulser les Palestiniens de Ghaza, dénonçant des violations flagrantes du droit international et des droits inaliénables du peuple palestinien. Le ministère des Affaires étrangères irakien a condamné ce jeudi "toutes les tentatives visant à déplacer le peuple palestinien de sa terre, en particulier de la bande de Ghaza." L'Irak a appelé la communauté internationale à "assumer ses responsabilités et à s'opposer fermement à ces démarches." Dans son communiqué, il a souligné que "ces appels représentent une violation manifeste du droit international et des droits inaliénables du peuple palestinien sur sa terre." L'Irak a réaffirmé "son rejet absolu de tout plan visant à vider Ghaza de ses habitants autochtones, par des moyens de déplacement forcé ou autres", avertissant que de telles initiatives "menacent gravement la stabilité régionale et attisent les conflits." Le ministère égyptien des Affaires étrangères a également réitéré "le rejet de toute proposition visant à liquider la cause palestinienne à travers le déplacement ou l'expulsion du peuple palestinien de sa terre historique." Le Caire a mis en garde contre "les conséquences désastreuses de ces idées injustes qui bafouent les droits légitimes du peuple palestinien." L'Égypte a dénoncé "les déclarations dangereuses de certains membres du gouvernement de l'occupant sioniste concernant la mise en œuvre d'un plan de déplacement des Palestiniens", considérant cela comme "une violation grave du droit international et des droits fondamentaux des Palestiniens." Le communiqué a souligné l'urgence de "s'attaquer aux racines du conflit, en mettant fin à des décennies d'occupation et de persécutions." De son côté, le Liban a exprimé son "inquiétude profonde face aux plans de déplacement du peuple palestinien", affirmant que "toute tentative d'expulsion forcée constitue un acte de liquidation de la cause palestinienne et une atteinte au droit au retour des réfugiés, notamment ceux présents au Liban." Le ministère libanais des Affaires étrangères a souligné que de telles actions constituent "une violation flagrante du droit international, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire." Beyrouth a appelé la communauté internationale à "agir de toute urgence pour mettre en œuvre la solution des deux États et garantir les droits inaliénables des Palestiniens." La Libye a, pour sa part, réitéré son "soutien indéfectible aux droits inaliénables du peuple palestinien, en particulier son droit à établir un État indépendant avec ElQods comme capitale." Dans un communiqué, le ministère libyen des Affaires étrangères a dénoncé "toute pratique visant à imposer un déplacement forcé, à modifier la démographie des territoires occupés ou à perpétuer des politiques racistes renforçant l'occupation." La Libye a également condamné "toutes les formes de violence politique et les crimes de haine dirigés contre les Palestiniens, qui constituent des violations flagrantes du droit international." Tripoli a appelé la communauté internationale à "prendre ses responsabilités en mettant fin à l'occupation sioniste et en soutenant un processus de paix juste, garantissant la création d'un État palestinien souverain." Ces réactions interviennent après que le ministre de l'armée de l'occupant sioniste, Israël Katz, a annoncé la préparation d'un plan permettant le "départ volontaire" des habitants de Ghaza. Une déclaration qualifiée de "dangereuse" par de nombreuses capitales arabes, qui y voient une tentative déguisée d'épuration ethnique.

Le communiqué a souligné l'urgence de "s'attaquer aux racines du conflit, en mettant fin à des décennies d'occupation et de persécutions." De son côté, le Liban a exprimé son "inquiétude profonde face aux plans de déplacement du peuple palestinien", affirmant que "toute tentative d'expulsion forcée constitue un acte de liquidation de la cause palestinienne et une atteinte au droit au retour des réfugiés, notamment ceux présents au Liban." Le ministère libanais des Affaires étrangères a souligné que de telles actions constituent "une violation flagrante du droit international, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire." Beyrouth a appelé la communauté internationale à "agir de toute urgence pour mettre en œuvre la solution des deux États et garantir les droits inaliénables des Palestiniens." La Libye a, pour sa part, réitéré son "soutien indéfectible aux droits inaliénables du peuple palestinien, en particulier son droit à établir un État indépendant avec ElQods comme capitale." Dans un communiqué, le ministère libyen des Affaires étrangères a dénoncé "toute pratique visant à imposer un déplacement forcé, à modifier la démographie des territoires occupés ou à perpétuer des politiques racistes renforçant l'occupation." La Libye a également condamné "toutes les formes de violence politique et les crimes de haine dirigés contre les Palestiniens, qui constituent des violations flagrantes du droit international." Tripoli a appelé la communauté internationale à "prendre ses responsabilités en mettant fin à l'occupation sioniste et en soutenant un processus de paix juste, garantissant la création d'un État palestinien souverain." Ces réactions interviennent après que le ministre de l'armée de l'occupant sioniste, Israël Katz, a annoncé la préparation d'un plan permettant le "départ volontaire" des habitants de Ghaza. Une déclaration qualifiée de "dangereuse" par de nombreuses capitales arabes, qui y voient une tentative déguisée d'épuration ethnique.

PÉKIN REJETTE TOUTE TENTATIVE DE DÉPLACEMENT FORCÉ

La Chine a réaffirmé jeudi son soutien aux droits légitimes du peuple palestinien et exprimé son rejet absolu de toute tentative de déplacement forcé des habitants de Ghaza. "Ghaza appartient au peuple palestinien. C'est une partie inaliénable de la Palestine et ne saurait être utilisée comme une monnaie d'échange dans des jeux politiques, encore moins comme un butin de guerre", a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Il a insisté sur le fait que "la guerre a déjà plongé Ghaza dans une catastrophe humanitaire sans précédent" et a exhorté "la communauté internationale, en particulier les grandes puissances, à unir leurs efforts pour améliorer la situation en fournissant une aide humanitaire et en soutenant la reconstruction de l'enclave". La Chine a également réaffirmé son engagement en faveur d'une solution politique juste et rapide basée sur la création d'un État palestinien indépendant, avec ElQods comme capitale.

ANKARA : "PERSONNE NE PEUT DÉRACINER LES PALESTINIENS DE LEUR TERRE"

Le président du Parlement turc, Numan Kurtulmuş, a dénoncé les plans de l'administration américaine visant à prendre le contrôle de Ghaza et à en expulser les Palestiniens. "Ces projets sont contraires aux droits humains, au droit international et à toute logique. Ils relèvent d'un rêve irréalisable", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tenue jeudi à Ankara aux côtés du président du Parlement bahreïni, Ahmed Al-Musallam. Kurtulmuş a affirmé qu'"aucune puissance au monde ne pourra purger la Palestine de son peuple. La Palestine restera, jusqu'au dernier jour, la terre des Palestiniens".

L'AMÉRIQUE LATINE REJETTE L'EXPULSION FORCÉE

Le Pérou a, de son côté, réitéré son attachement au respect du droit international et son opposition catégorique à tout déplacement forcé des Palestiniens de Ghaza. Dans un communiqué, le ministre péruvien des Affaires étrangères a déclaré que Lima "réaffirme son engagement pour une paix durable au Moyen-Orient fondée sur la solution à deux États". Il a appelé à "la reprise des négociations en vue d'un règlement politique conforme aux résolutions de l'ONU".

CONDAMNATION UNANIME EN EUROPE

Le ministre danois des Affaires étrangères, Lars Løkke Rasmussen, a qualifié les plans de déplacement des Palestiniens d'irréalistes et contraires à toute perspective de paix. "Il n'existe qu'une seule voie viable : la solution à deux États", a-t-il affirmé. L'Irlande et l'Espagne ont également rejeté la proposition du ministre sioniste de l'Ar-

mée, Israël Katz, suggérant que ces pays accueillent des Palestiniens en cas d'expulsion. "Ghaza est la terre des Palestiniens et doit faire partie intégrante de l'État palestinien futur", a répondu le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares. Le chef de la diplomatie italienne, Antonio Tajani, a souligné que "la paix ne pourra être obtenue en imposant aux Palestiniens des choix forcés". Il a rappelé que l'Italie soutient un règlement fondé sur "deux États vivant en paix et en sécurité".

L'INDE ET LE MONDE MUSULMAN S'INSURGENT

En Inde, le président de l'Association des oulémas, Mahmood Asad Madani, a fermement condamné les déclarations américaines appelant à l'occupation de Ghaza et à l'expulsion de ses habitants. Il a qualifié ces propos "d'irrationnels" et de "violation flagrante du droit international et des droits humains". Madani a rappelé que "Ghaza n'est pas une simple parcelle de terre, mais la patrie de millions de Palestiniens qui y vivent depuis des siècles et qui ont enduré des décennies d'oppression sous l'occupation". Il a dénoncé les attaques sionistes ayant causé la mort de "plus de 50 000 innocents, dont des femmes et des enfants". L'Association des oulémas de l'Inde a appelé la communauté internationale à "rejeter catégoriquement ces appels criminels et à prendre des mesures immédiates pour restaurer les droits du peuple palestinien". Elle a exhorté l'ONU et les grandes puissances à s'engager activement dans la reconstruction de Ghaza et à faire respecter les résolutions garantissant les droits des Palestiniens.

L'AFPS DÉNONCE UN "APPEL AU NETTOYAGE ETHNIQUE"

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) a qualifié les déclarations sur la prise de contrôle de Ghaza et le déplacement de sa population de "violation flagrante du droit international" et "d'appel au nettoyage ethnique". Dans un communiqué, l'AFPS a dénoncé "des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité". L'organisation a averti que ces plans ne se limitaient pas à Ghaza, mais concernaient également l'ensemble des territoires palestiniens occupés. "Depuis le 7 octobre 2023, nous assistons à un niveau de répression et de vol des terres sans précédent", a-t-elle souligné. Elle a mis en garde contre "une offensive similaire en Cisjordanie occupée, notamment contre les camps de réfugiés". L'AFPS a appelé l'Union européenne à assumer "sa responsabilité historique" et à s'engager fermement pour l'application du droit international. "L'heure est venue de mettre fin à l'occupation et non d'assister à l'annexion de la Cisjordanie et au nettoyage ethnique de Ghaza", a-t-elle insisté, exhortant la France à reconnaître l'État de Palestine sans plus attendre.

M. Seghilani

NOUVELLES VIOLATIONS DU Cessez-le-feu

L'aviation sioniste bombarde l'est et le sud du Liban

En dépit de l'accord de cessez-le-feu conclu avec le Liban, l'occupant sioniste poursuit ses violations en intensifiant ses frappes aériennes sur plusieurs régions libanaises. Jeudi soir, des raids aériens ont ciblé des zones situées dans la région de la Bekaa, à l'est du Liban, ainsi que dans le sud du pays, marquant une nouvelle escalade dans les tensions frontalières.

Selon des sources de la chaîne Al Mayadeen, l'aviation de l'occupant sioniste a mené des frappes contre des secteurs situés entre Kafroua et la vallée de Zahrani, ainsi qu'une autre attaque sur les hauteurs de la localité de Kherbet Khreibe, dans la chaîne de montagnes orientale. Dans le sud du Liban,

plus précisément dans le district de Nabatiyé, deux autres frappes ont visé la vallée entre les villages de Bafraoua et Aazza, intensifiant les hostilités dans des zones déjà fragilisées par des mois de tensions. Avant ces attaques, des survols intensifs de l'aviation de guerre sioniste ont été signalés à basse altitude au-dessus des régions de Rachaya et du Bekaa occidental, ainsi qu'à haute altitude au-dessus de la ville de Hermel et du nord de la Bekaa. Des avions de reconnaissance ont également été repérés dans le ciel de Beyrouth et de sa banlieue. Ces nouvelles agressions surviennent alors que l'occupant sioniste continue de cibler des villages frontaliers au sud du Liban, notamment dans la zone du front avec la

Palestine occupée, en violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu qui stipulait un retrait dans un délai de 60 jours. Récemment, les forces de l'occupant ont dynamité plusieurs bâtiments dans la ville de Meiss El Jabal, au sud du Liban, et lancé des grenades éclairantes dans le ciel de la localité de Yaron, démontrant leur volonté de maintenir un climat de tension et d'insécurité dans la région. Face à ces violations répétées, les autorités libanaises et la communauté internationale sont appelées à réagir fermement pour faire respecter les termes du cessez-le-feu et protéger la souveraineté du Liban.

M. S.

SANCTIONNÉE PAR TRUMP EN SOLIDARITÉ AVEC LES CRIMINELS NETANYAHOU ET GALANT

La CPI condamne la décision américaine

Après les pays que les États-Unis jugent « récalcitrants » à leur hégémonie, c'est le tour de la Cour pénale internationale (CPI) d'être sanctionnée pour avoir émis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Galant qui ont commis des crimes de guerre à Gaza.



Ces sanctions peuvent inclure le blocage des biens et des actifs des fonctionnaires des tribunaux, en plus de la suspension de l'entrée aux États-Unis des fonctionnaires des tribunaux, des employés et des membres de leur famille immédiate. Le président américain Donald Trump a signé le décret exécutif concernant ces sanctions. Hier vendredi, la CPI a condamné la publication de ce décret visant à lui imposer des sanctions et a appelé les États membres, la société civile et tous les pays du monde à s'unir pour la justice et les droits humains fondamentaux. « Nous soutenons fermement nos employés », a-t-elle ajouté. Le 20 janvier dernier, le quotidien britannique, The Guardian, citant plusieurs sources, avait prévu que l'admi-

nistration Trump pourrait rapidement agir et imposer des « sanctions financières draconiennes » à la CPI et son personnel supérieur, y compris le procureur général et les juges. La Chambre des représentants (la chambre basse du Congrès des États-Unis) avait approuvé le 9 janvier un projet de loi visant à imposer des sanctions à la CPI. « On craint que les sanctions ne soient utilisées afin de fermer la Cour, de la détruire, et pas seulement pour lui lier les mains », avait alors déclaré au Guardian un responsable de la CPI. Plusieurs de ces sources ont indiqué que le cloud Microsoft Azure, propriété de la société américaine Microsoft qui aide à moderniser les systèmes informatiques de la CPI, était essentielle au fonctionnement de la Cour. En novembre 2024, le conseiller à la sécurité nationale

de Donald Trump, Michael Walz, avait promis une « réponse forte au parti pris antisémite de la CPI et de l'ONU ». Le même mois, à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 en Italie, Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, avait réaffirmé auprès de la presse que les États membres de l'UE étaient tenus de se conformer aux mandats d'arrêt délivrés le 21 novembre par la CPI à l'encontre de Netanyahu et de Gallant poursuivis en tant que coauteurs de « crimes de guerre pour l'utilisation de la famine comme méthode de combat, et coauteurs de crimes contre l'humanité pour meurtres, persécutions et d'autres actes inhumains ». On sait que des pays européens, comme la France, la Hongrie et l'Italie, ont déclaré

qu'ils n'appliqueraient pas les mandats d'arrêt émis par la CPI contre les criminels de guerre Netanyahu et Galant. Pour rappel, n'ayant pas ratifié le statut de Rome, le texte fondateur de la CPI, les États-Unis ne reconnaissent pas la compétence de cette cour. En fait, les États-Unis confirment leur rôle actif dans la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre les Palestiniens de Gaza.

L'AFRIQUE DU SUD CONFIRME SON SOUTIEN À LA PALESTINE

Dans une allocution jeudi à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire de 2025 au Cap, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a souligné que "l'Afrique du Sud avait agi conformément à ses obligations au titre de la Convention sur le génocide en déposant une plainte contre l'entité sioniste auprès de la Cour internationale de justice (CIJ)". Le dirigeant sud-africain a réaffirmé, à ce propos, "l'engagement total de son pays envers les principes des Nations unies, y compris l'obligation pour tous les États membres de résoudre les différends internationaux par des moyens pacifiques". La plainte déposée par l'Afrique du Sud devant la CIJ a été soutenue par nombre d'États et de gouvernements. Cyril Ramaphosa a réitéré le soutien indéfectible et la solidarité de son pays avec le peuple palestinien, affirmant que Pretoria ne ménagera aucun effort pour défendre les droits légitimes des Palestiniens, consacrés par les chartes et les lois onusiennes.

M'hamed Rebah

TOUT EN ÉVOQUANT UNE NORMALISATION AVEC L'ARABIE SAOUDITE

Netanyahu « refuse catégoriquement » la création d'un État palestinien

Le Premier ministre de l'occupant sioniste, Benjamin Netanyahu, a réaffirmé jeudi son rejet absolu de la création d'un État palestinien, tout en abordant les perspectives de normalisation avec l'Arabie saoudite et la prochaine phase de l'accord d'échange de prisonniers avec la résistance palestinienne.

Dans des déclarations diffusées par la chaîne israélienne Channel 14, Netanyahu a qualifié la création d'un État palestinien d'« impossible », considérant qu'elle constituerait « une récompense majeure pour le terrorisme » après les événements du 7 octobre, en référence à l'opération du déluge de la liberté menée par la résistance palestinienne. Il a ajouté que cela représenterait « une victoire non seulement pour le Hamas, mais aussi pour l'Iran, et une défaite cinglante pour Israël et ses alliés ». Netanyahu a déclaré : « Les Palestiniens peuvent gérer leurs affaires quotidiennes, mais ils ne doivent pas représenter une menace pour nous. Les prérogatives souveraines essentielles, notamment la sécurité, resteront entre nos mains. Je ne céderai jamais le contrôle sécuritaire à quiconque, et je n'entreprendrai rien qui mettrait en péril la sécurité d'Israël. » En évoquant l'avenir de Gaza, il a rejeté l'idée d'un transfert de la gouvernance à l'Autorité palestinienne, préférant « la proposition de Donald Trump selon laquelle les États-Unis prendraient en

charge la gestion de la bande de Gaza ». Interrogé sur les déclarations contradictoires concernant la normalisation avec l'Arabie saoudite, notamment après qu'un responsable saoudien a affirmé que la création d'un État palestinien était une condition préalable, Netanyahu a ironisé : « Un État palestinien ? Sauf si vous voulez dire qu'il serait établi en Arabie saoudite, ils ont beaucoup de terres là-bas. » Il a poursuivi en évoquant les Accords d'Abraham : « Lorsque nous avons conclu ces accords sous Trump, des négociations secrètes ont duré trois ans. Très peu de personnes étaient au courant de notre côté comme du côté américain. Aujourd'hui encore, malgré les déclarations publiques, le processus de normalisation avec l'Arabie saoudite se poursuit discrètement. Il faut laisser les choses évoluer. »

Netanyahu a affirmé que « le Moyen-Orient est en transformation » et que l'objectif est d'élargir la normalisation au-delà de l'Arabie saoudite : « Si nous éliminons les menaces restantes, je pense que nous obtiendrons non seulement un accord de paix avec Ryadh, mais aussi avec de nombreux autres pays arabes et musulmans. » Concernant la prochaine phase des négociations pour un échange de prisonniers avec la résistance palestinienne, Netanyahu a déclaré : « La libération de tous les otages est l'une de mes priorités, en parallèle

de l'objectif d'éliminer les capacités militaires et politiques du Hamas et de s'assurer que Gaza ne représente plus une menace pour Israël. » Il a reconnu la complexité des négociations en cours, mais a exprimé son espoir d'atteindre un accord. Sur le plan politique intérieur, Netanyahu a lancé un avertissement à ses partenaires de la coalition : « Ceux qui feraient tomber le gouvernement actuellement porteraient la responsabilité de la chute d'Israël lui-même. Une telle action resterait marquée dans l'histoire comme une honte. »

Abordant la situation en Syrie, Netanyahu a prétendu : « La chute de Bachar al-Assad n'aurait pas eu lieu si nous n'avions pas infligé une frappe décisive à la résistance libanaise, détruisant la plupart de ses missiles. » Évoquant enfin sa récente visite aux États-Unis, il a décrit sa rencontre avec Donald Trump comme « chaleureuse et au-delà des attentes », ajoutant : « Je doute qu'un Premier ministre israélien ait déjà eu un entretien aussi amical avec un président américain. »

Ces déclarations, marquées par un ton provocateur et un mépris affiché envers les aspirations légitimes du peuple palestinien, illustrent la volonté de l'occupant sioniste de perpétuer l'occupation et de renforcer sa domination dans la région, au mépris des résolutions internationales.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE Le génocide se poursuit

Alors que l'attention mondiale se concentre sur Gaza, la Cisjordanie occupée subit une répression sanglante et systématique menée par l'armée de l'occupant sioniste, transformant des villes comme Jénine, Tulkarem, Naplouse et El-Khalil en nouvelles zones de guerre génocidaire à ciel ouvert de l'entité sioniste contre les Palestiniens. Depuis plus de deux semaines, ces villes palestiniennes occupées sont le théâtre de crime de guerre et contre l'humanité d'une rare violence. C'est le 18ème jour de bombardements intenses, des raids incessants, des maisons dynamitées, des infrastructures vitales détruites, et un bilan humain tragique avec au moins 25 martyrs, des dizaines de blessés, et plus de 170 arrestations. Le camp de réfugiés de Jénine, symbole de la résistance palestinienne, est aujourd'hui presque vidé de ses habitants, avec 90 % de la population déplacée de force. L'hôpital de la ville, encerclé et privé d'eau potable après la destruction de ses principaux accès, tente de survivre grâce à des réservoirs d'eau transportés par des tracteurs agricoles, les camions-citernes étant bloqués par les soldats. « Ils veulent nous chasser, mais nous resterons », déclare un habitant, résistant à la terreur malgré les bombardements nocturnes et la présence constante des soldats. La situation n'est guère différente à Tulkarem, où un siège de 12 jours a provoqué le déplacement de plus de 10 450 personnes, soit 85 % de la population du camp, les immeubles résidentiels ayant été transformés en casernes militaires après l'expulsion des familles sous la menace des armes. Naplouse et El-Khalil, quant à elles, subissent des raids nocturnes brutaux, des arrestations arbitraires et des pillages, tandis que des snipers de l'armée d'occupation sioniste sont déployés sur les toits des quartiers stratégiques d'El-Khalil, semant la peur parmi les habitants. Malgré cette répression féroce, la résistance palestinienne ne faiblit pas : des groupes armés mènent des attaques ciblées contre des véhicules militaires, revendiquant des pertes infligées à l'occupant. Face à cette escalade de violence, la communauté internationale se distingue par son silence complice. Les États-Unis, principal soutien d'Israël, continuent de fournir des armes et un appui diplomatique sans faille, tandis que les velléités du président américain Donald Trump de faciliter l'expulsion des Palestiniens de Gaza suscitent l'indignation dans le monde arabe. « C'est une Nakba 2.0 qui se déroule sous les yeux du monde », dénonce le ministre palestinien des Affaires étrangères, pointant du doigt l'inaction des institutions internationales. Pourtant, malgré l'indifférence de l'ONU et l'absence de sanctions concrètes contre Israël, la détermination des Palestiniens reste intacte. « Gaza et la Cisjordanie ne sont pas des cases sur une carte. C'est notre terre, et nous y mourrons plutôt que de fuir », affirme un militant de Jénine. Au milieu des ruines, des destructions et des pertes humaines, un message persiste : la Palestine vit, et vivra, portée par la résistance d'un peuple qui refuse de disparaître. L'occupant sioniste poursuit sa politique de terre brûlée, visant à écraser la résistance palestinienne par des moyens militaires et des violations flagrantes du droit international humanitaire.

M. S.

SUR LE CONFLIT ET L'ESCALADE DANS EST DE LA RDCONGO :

Le SG de l'Onu, Guterres, appelle à « faire taire les armes »

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en s'inquiétant une nouvelle fois du risque que le conflit se propage à la région entière a appelé à « faire taire les armes, arrêtez l'escalade » dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-il lancé, indiquant que « nous sommes à un moment critique et il est temps de s'unir pour la paix », a déclaré Antonio Guterres à la presse, appelant à faire "taire les armes" et à arrêter l'escalade en République démocratique du Congo.

Avant de se rendre la semaine prochaine à une réunion de l'Union africaine à Addis-Abeba sur cette question, il a affirmé que son message était clair : "faites taire les armes, arrêtez l'escalade. Respectez la souveraineté et l'intégrité territoriale" de la RDC, soulignant qu'il "n'y avait pas de solution militaire" en RDC. Après s'être emparé la semaine dernière de Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC, le groupe armé M23 a lancé mercredi une nouvelle offensive dans la province voisine du Sud-Kivu et conquis la cité minière de Nyabibwe à environ 100 km du chef-lieu Bukavu et 70 km de son aéroport. Rompant le cessez-le-feu qu'il avait lui-même décrété, le M23 a aussi assuré jeudi vouloir contrôler tout le Congo, au moment où les forces congolaises reculent face à l'avancée du groupe armé. "Le conflit continue de faire rage au Sud-Kivu et risque de se propager à toute la région", a insisté Antonio Guterres. Il s'est en outre inquiété de la situation humanitaire "dangereuse à Goma et autour". "Des centaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer, alors que des sites accueillant des déplacés au nord de la ville ont été pillés, détruits ou abandonnés", a-t-il noté, décrivant également un système de santé "submergé" et d'autres services "très limités" notamment



l'eau, l'électricité ou internet. "Nous avons d'innombrables informations faisant état de violations des droits humains, notamment des violences sexuelles et basées sur le genre, des recrutements forcés, des perturbations de l'aide vitale", a-t-il ajouté.

CONFLIT ARMÉ DANS L'EST DE LA RDCONGO ACCROÎT LE RISQUE ÉPIDÉMIQUE EN AFRIQUE

Les combats en cours dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) augmentent le risque épidémique en Afrique en raison du flux croissant de réfugiés et des difficultés rencontrées par les systèmes de santé des pays de la région, principalement dans la région des Grands Lacs, a déclaré Jean Kaseya, directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CACM). "Si des mesures décisives ne sont pas prises, ce ne seront pas seulement les balles qui tueront, mais aussi la propagation incontrôlée d'épidémies meurtrières", a-t-il mis en garde, dans son message aux dirigeants africains, dont des extraits ont été cités par le portail congolais Actualité. "Cette crise dépasse les frontières de la RDC et menace tout le conti-

nent. L'avenir et la survie de l'Afrique dépendent de notre capacité à agir rapidement, avec détermination et dans l'unité", a-t-il souligné. Entre 2022 et 2023, l'Afrique a déclaré 153 fois des urgences sanitaires en raison d'épidémies d'infections dangereuses, selon le centre de contrôle et de prévention des maladies. En 2024, ce nombre est passé à 242. A ce jour, le nombre total de personnes déplacées dans l'Est de la RDC s'élève à 5,6 millions, selon les Nations unies. 4 millions de déplacés internes se trouvent dans l'Est du pays, dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Avec la prise la semaine dernière par les rebelles de la capitale provinciale du Nord-Kivu, Goma, qui compte plus de 2 millions d'habitants, la situation des réfugiés et des personnes déplacées s'est considérablement aggravée, a affirmé le gouvernement de la RDC. Des centaines de milliers de personnes tentent à présent de quitter Goma et ses environs, de nombreux camps de personnes déplacées ayant été détruits par les combats, sans compter que le Nord-Kivu connaît des pénuries d'eau potable.

R.I

CRÉATION DES ORGANISATIONS AFRICAINES CONTRE LE CANCER

L'appel à toutes les organisations du continent à l'adhésion à l'UOACC

L'Union des Organisations africaines contre le cancer (UOACC) est ouverte à l'adhésion de toutes les organisations du continent, a affirmé, jeudi, sa présidente, Mme Hamida Kettab, à partir d'Alger.

A l'issue de la réunion des participants adoptant l'appellation de l'Union des organisations africaines contre le cancer, initialement appelé Réseau africain de lutte contre le cancer, l'union a souligné, mercredi, à Alger, « être ouverte à toutes les organisations africaines souhaitant y adhérer », a déclaré, jeudi, Mme Kettab, au lendemain de la création de l'UOACC et de l'élection de l'Algérie à sa présidence, mercredi dernier. Assurant elle-même cette présidence, la présidente de la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer (FAAPAC), a indiqué que les représentants des 14 pays africains ayant pris part au 1er Congrès international dédié aux cancéreux, ont "convenu de se réunir dans trois mois, afin de parachever les procédures liées à l'organigramme et de l'Union et autres détails". A l'issue d'une réunion tenue mercredi après-

midi à huis clos, les membres de cette nouvelle structure panafricaine ont également débattu des priorités à prendre en charge dans les semaines à venir, a-t-elle ajouté, précisant qu'il s'agit "en premier lieu, de l'aspect préventif, à travers un programme d'actions de sensibilisation et d'information sur cette pathologie".

"Les efforts seront notamment axés sur les types de cancer les plus fréquents et communs en Afrique, à l'instar des cancers du sein, de la prostate et le colorectal", a-t-elle expliqué, ajoutant que la seconde priorité est liée à "la formation

des praticiens intervenant dans le processus de soins, les oncologues, chirurgiens et radiologues, en l'occurrence". Les membres de l'Union ont retenu comme autre priorité, "la mise en place d'une plate-forme numérique dans la perspective de l'établissement de registres sur les différents cancers, de sorte à avoir des données réelles et fiables sur la prévalence et autres aspects de la maladie", a indiqué Mme Kettab. Autant de chantiers qui "seront enrichis lors des prochains rendez-vous, aussi régulièrement que possible, et qui seront pris en charge dans le cadre de

comités spécifiques à chaque priorité. Ceci, soit en présentiel au niveau du siège de l'Union à Alger ou à distance", a-t-elle poursuivi. Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 1er Congrès international des patients atteints de cancer a été organisé, les 4 et 5 février, par la FAAPAC et l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), en partenariat avec le ministère de la Santé et en présence des représentants de divers institutions, organismes étatiques et de la société civile.

R. I.

MALAWI

Le président ordonne le retrait des troupes malawites de la RD Congo

L'e président malawite Lazarus Chakwera a ordonné au commandant des forces de défense, Paul Valentino Phiri, de commencer les préparatifs pour le retrait des troupes malawites de l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Les troupes du Malawi font partie d'une mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe visant à aider le gouvernement de la RDC à lutter contre les rebelles dans l'est du pays. Une brève annonce en ligne, rendue publique mercredi, indique que le président a pris cette décision "pour honorer la déclaration de cessez-le-feu des parties belligères en RD Congo et pour ouvrir la voie aux négociations prévues en vue d'une paix durable qui apportera la stabilité à la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe".

R. I.

SOUDAN

Au moins 80 morts dans des violences dans le sud du pays

L'es Nations unies ont averti jeudi que deux Etats du sud du Soudan étaient "au bord de la catastrophe", après le récent épisode de violences qui auraient fait au moins 80 morts dans une ville. Des combats ont éclaté la semaine dernière dans les Etats du Kordofan-Sud et du Nil Bleu, dans la partie méridionale du Soudan entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). La résidente et coordinatrice humanitaire des Nations unies au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami, a déclaré jeudi que les combats auraient fait au moins 80 morts à Kadugli, capitale de l'Etat du Kordofan-Sud. "Je condamne l'utilisation de femmes et d'enfants comme boucliers humains à Kadugli, l'obstruction de l'aide humanitaire et la détention de civils, dont des enfants", a déclaré dans un communiqué la plus haute responsable de l'ONU dans le pays. L'ONU a averti que l'escalade de la violence ne ferait qu'aggraver une crise humanitaire déjà sérieuse avec des millions de personnes privées d'aide vitale. "Les conséquences de l'insécurité alimentaire se font déjà sentir dans certaines parties du Kordofan-Sud, où les familles survivent avec des réserves alimentaires dangereusement limitées, alors que les taux de malnutrition augmentent fortement", est-il écrit dans le communiqué. Environ un demi-million de personnes sont actuellement au bord de la famine au Kordofan-Sud et dans le Nil Bleu, selon le système de classification de la sécurité alimentaire. Dans tout le pays, les combats ont fait des dizaines de milliers de morts, déraciné 12 millions de personnes et plongé près de 26 millions de personnes dans une insécurité alimentaire aiguë.

R. I.

TCHAD

Formation d'un nouveau gouvernement composé de 37 membres

L'e secrétaire général de la présidence tchadienne, Mahamat Ahmad Alhabet, a lu jeudi à la télévision nationale un décret présidentiel annonçant la liste du nouveau gouvernement d'Allamaye Halina, reconduit en tant que Premier ministre il y a deux jours. Le nouveau gouvernement est composé de 37 membres, dont cinq ministres d'Etat, trois ministres délégués et huit secrétaires d'Etat. Le gouvernement a été nommé après consultation du nouveau Premier ministre, a fait savoir la présidence. L'entrée la plus remarquée est celle d'Abdoulaye Sabre Fadoul comme ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale. Le gouvernement comprend des femmes et des jeunes hommes qui rejoignent le gouvernement pour la première fois, selon les médias locaux.

R. I.

ORAN. STRUCTURES

Mise en service de huit bureaux de poste en 2024

Le secteur de la poste de la wilaya d'Oran a été renforcé, au cours de l'année écoulée, par l'ouverture de huit bureaux de poste dans diverses communes, dans le but d'améliorer et de moderniser les services postaux et financiers, a indiqué, mardi, la directrice de la Poste et des Télécommunications de la wilaya, Meriem Seddiki.

Il s'agit du bureau "Moudjahid Bouihi Mohamed" dans la localité de Bendaoud, d'un autre implanté à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", du bureau "Chahid Ounnen Mohamed" à l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf", dans la commune de Bir El Djir, de deux bureaux postaux dans les quartiers "2.500 Logements Kebdani Abdelkader", dans la cité des "3.000 Logements", commune de Oued Tlalat, ainsi qu'un bureau dans chacune des communes de Mers El Hadjadj, Aïn El-Kerma et Arzew, a précisé à l'APS Mme Seddiki.

Elle a souligné que ces nouvelles infrastructures permettront de rapprocher les services postaux des citoyens, en leur épargnant les déplacements, tout en élargissant le réseau postal dans la wilaya.

Par ailleurs, l'unité Algérie Poste de la wilaya a prévu, pour l'année en cours, des travaux d'aménagement dans deux bureaux de poste des communes de Oued Tlalat et Arzew, ainsi que la poursuite des travaux d'aménagement du deuxième



Ph: DR

étage de la direction d'Algérie Poste à Oran, en plus de l'aménagement de logements d'astreinte pour les employés de bureaux de poste dans les communes d'Es-Senia, Mers El-Kebir et El Ançor, a-t-elle indiqué.

La même responsable a, par ailleurs, souligné que ses services continuent d'ouvrir des bureaux de poste dans les nouvelles zones d'habitation afin de suivre les

opérations de relogement des citoyens, ainsi que de doter tous les bureaux de distributeurs automatiques de billets (DAB), en particulier ceux situés dans les zones à forte densité de population.

La wilaya d'Oran dispose de 152 bureaux de poste répartis sur 26 communes, ainsi que de deux bureaux mobiles, totalisant 523 guichets postaux, a fait savoir la même source.

ENVIRONNEMENT

Campagne de nettoyage et de reboisement pour la valorisation de six forêts

Six forêts de la wilaya d'Oran bénéficient d'une vaste campagne de nettoyage et de reboisement, destinée à valoriser ces espaces à vocation touristique, a-t-on appris mardi auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. La campagne de nettoyage et de reboisement est menée dans les forêts de Menzah, Djebel Kahr, M'sila, Belgaid, El-Hidab et Aïn-Kerma, a indi-

qué, à l'APS, le responsable du service d'exploitation et d'expansion des ressources forestières, Abdelmalek Tenkoub. L'opération, qui vise à sensibiliser les citoyens à la préservation de ces espaces sylvicoles très fréquentées par les amateurs de randonnées pédestres, comprend le nettoyage de ces espaces et la plantation d'arbres de différentes espèces, a précisé M. Ten-

koub. L'initiative, baptisée "Samedi écologique", implique la participation de représentants du secteur de la jeunesse et des sports, du Croissant rouge algérien (CRA) d'Oran, des Scouts musulmans algériens (SMA) et de plusieurs associations locales dont les actions sont dédiées à la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, a-t-on indiqué de même source.

OULED DJELLAL. FORMATION PROFESSIONNELLE

Deux nouvelles spécialités adaptées aux spécificités de la wilaya

La carte de la formation et de l'enseignement professionnels s'est enrichie, dans la wilaya d'Ouled Djellal, de deux (2) nouvelles spécialités en adéquation avec les spécificités de la région et du marché de l'emploi et ce, dès la session de février, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Tahar Talbi. Il s'agit de formations pour l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en tannerie industrielle et du diplôme de technicien supérieur en cultures stratégiques, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS. M. Talbi a également fait état

de la création d'un Centre de développement de l'entrepreneuriat au sein de l'Institut national de formation professionnelle Smati-Bouzd d'Ouled Djellal, en coordination avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. La création de ces deux nouvelles spécialités de formation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant à diversifier les offres de formation, de façon à répondre aux besoins du marché du travail, et à offrir de plus grandes opportunités d'emploi, selon la même source. Pour attirer le plus grand nombre de stagiaires pour

la session de février, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels a lancé des campagnes de sensibilisation et des journées portes ouvertes sur le secteur en coordination avec plusieurs partenaires afin de sensibiliser à l'importance de la formation et de l'obtention d'une qualification professionnelle en tant qu'étape importante pour intégrer le monde du travail, a encore indiqué M. Talbi. Pas moins de 1.290 places pédagogiques sont disponibles dans les 2 instituts, les 3 centres et l'annexe de formation professionnelle que compte la wilaya d'Ouled Djellal.

KHENCHELA. NOUVELLE COUR DE JUSTICE

Réception à "la fin du 1er semestre 2025"

Le projet de la nouvelle cour de justice de la wilaya de Khenchela sera réceptionné à "la fin du 1er semestre de l'année en cours 2025", a-t-on appris mardi auprès du directeur local des équipements publics, Abdelwahab Boudib. Dans une déclaration à l'APS, M. Boudib a précisé que les travaux de réalisation et d'équipement du nouveau siège de la cour de justice sur 16.150 m² au centre-ville de Khenchela touchent à leur fin avec un taux d'avancement de 95 % et cette structure sera réceptionnée fin juin 2025. Le raccordement du nouveau siège aux divers réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et d'assainissement sera entamé prochainement, ainsi que les tests techniques du réseau internet parallèlement au parachèvement de l'opération d'équipement des salles d'audience et des bureaux et à la levée des réserves signalées par le bureau d'études chargé du suivi, a ajouté le même cadre. Le coût de réalisation de ce nouveau siège avec un niveau en sous-sol, un rez-de-chaussée et cinq étages a excédé 3,75 milliards DA, tandis que l'enveloppe financière octroyée à son équipement a atteint 425 millions DA.

MÉDÉA. RECENSEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE

Plus de 70 % des opérateurs déjà recensés

Le recensement de la production nationale a ciblé, depuis le lancement de l'opération le 27 janvier passé, 74 % des opérateurs économiques exerçant dans la wilaya de Médéa, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du commerce. Le premier responsable du secteur, Khaled Amara, a indiqué à l'APS que 1.150 opérateurs économiques activant dans divers segments ont été recensés entre le 27 janvier et le 3 février, ce qui représente 74 % des opérateurs concernés par cette opération qui s'étalera sur une période de 21 jours. Le nombre total des opérateurs économiques qui seront touchés par ce recensement est estimé à 1.590, couvrant différents secteurs d'activités, a-t-il noté.

MOSTAGANEM. COMMUNE DE KHADRA

Remise des clés de 30 logements publics locatifs

Les clés de 30 logements publics locatifs (LPL) ont été distribuées, mardi dans la commune de Khadra, à l'Est de la wilaya de Mostaganem, indique un communiqué de l'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI). La même source précise que le relogement des familles bénéficiaires de ces unités d'habitation a été réalisé conformément aux instructions du wali de la wilaya de Mostaganem, M. Ahmed Boudouh, qui a insisté sur la nécessité de fournir des logements décentes aux citoyens et d'améliorer leur cadre de vie. "Ce projet a été réceptionné dans les délais contractuels et les logements ont été remis aux citoyens dans un court délai, en mobilisant toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour organiser et coordonner le relogement des bénéficiaires de manière efficace et ordonnée", a indiqué le communiqué de l'OPGI.

BORDJ BADJI-MOKHTAR.

DÉLÉGATION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

90% des requêtes prises en charge en 2024

Quatre-vingt-dix (90) pour cent des requêtes et doléances formulées par les citoyens de la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar ont été prises en charge en 2024 par la délégation locale du Médiateur de la République, ont indiqué mardi les responsables de cette instance. Faisant le point sur les activités de la délégation durant l'année écoulée, le délégué local du médiateur de la République, Omar Lansari, a indiqué que 90% des requêtes et doléances sur les 556 déposées par les citoyens, ont été traitées lors de réunions de coordination avec les représentants de différents services administratifs et de l'exécutif local, a-t-on précisé. Ces requêtes ont trait notamment au règlement de préoccupations liées au développement local, dont le raccordement au réseau électrique, la réhabilitation de l'éclairage public, l'alimentation en eau potable et la réalisation des réseaux d'assainissement et du gaz, a-t-on ajouté. La délégation a mis à la disposition des citoyens et des administrés 90 registres de doléances au niveau des institutions et administrations, en plus de la numérisation de ces registres pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens. Le bilan de la délégation fait état, en outre, de la réception de plus de cent (100) requêtes via le portail électronique de la délégation, durant la même période.

CONSTANTINE. SANTÉ

Ouverture prochaine de quatre unités d'hémodialyse

Quatre (4) unités d'hémodialyse seront prochainement ouvertes dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès des Services de la wilaya.

Les unités médicales dédiées à la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale seront ouvertes dans les communes de Zighoyd Youcef, Ain Abid, Didouche Mourad et au niveau de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a indiqué la même source, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour permettre leurs mise en service dans les meilleurs délais.

Dans ce cadre, les services de la wilaya ont indiqué que le secteur local de la santé a bénéficié récemment d'un important lot d'équipements de dialyse, destiné aux nouvelles unités d'hémodialyse. L'implantation des nouvelles unités d'hémodialyse a été fixée selon la densité de la population et sur la base de données établies par les ser-



vices du secteur de la santé selon les besoins exprimés en la matière, a fait savoir la même source.

Les nouvelles unités d'hémodialyses constituent un acquis pour le secteur de la santé dans la mesure où elles (les unités)

permettront une meilleure prise en charge des malades, qui n'auront plus à se déplacer vers l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en urologie et néphrologie, situé au niveau de la cité Daksi au chef-lieu de wilaya.

SAÏDA. ÉDUCATION

Lancement des travaux de réalisation de six établissements scolaires

Les travaux de réalisation de six nouveaux établissements scolaires ont débuté, récemment, dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ces projets, dont il a été procédé à la pose de la première pierre en janvier dernier par le wali Amoumène Marmouri, comprennent la réalisation, dans la ville de Saïda, d'un lycée, d'un collège et d'une nouvelle école primaire dans la zone d'Aïn Zerka, située à la sortie Est du chef-lieu de la wilaya, ainsi que dans les quar-

tiers Salam 2 et Boukhors, a fait savoir la même source. Dans la commune de Sidi Boubekeur, un nouveau lycée d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques est en cours de réalisation. Le futur établissement scolaire comprendra 28 salles de classe, un amphithéâtre, une salle de lecture, un laboratoire d'informatique, une salle de sport et d'autres installations. La commune d'Ouled Khaled, quant à elle, verra la construction d'un collège qui offrira 28 salles de classe pour une capacité d'accueil de 840

élèves, ainsi qu'une salle de sport. Une école primaire d'une capacité de 200 places pédagogiques sera également réalisée au niveau de cette commune, a-t-on indiqué de même source. Les délais de réalisation de ces projets, supervisés par la direction des Equipements publics, sont fixés entre 6 et 12 mois, pour une enveloppe budgétaire de plus de 1 milliard de dinars, dans le cadre du programme sectoriel, a-t-on précisé. A noter que pour la rentrée scolaire en cours, neuf nouveaux établissements scolaires

ont été mis en service dans la wilaya de Saïda. Il s'agit de deux lycées, quatre collèges et trois écoles primaires, en plus de la réalisation de quatre salles d'extension à l'école primaire "Morsli Abdelkader" dans la ville de Saïda et d'une cantine scolaire à l'école "Becharaf Mâammar" dans la commune d'Aïn El Hadjar, d'une capacité de 200 repas par jour. Pour rappel, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Saïda dispose de 224 écoles primaires, 72 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 33 lycées.

KHENCHELA. COMMERCE

Vers l'ouverture de 8 marchés de proximité durant le Ramadhan

Huit marchés de proximité seront ouverts durant le mois sacré du Ramadhan à travers la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du commerce. Dans le cadre des préparatifs visant à assurer la disponibilité des produits alimentaires de large consommation au cours du mois de Ramadhan, l'accord a été donné pour l'ouverture de huit marchés de proximité dans plusieurs communes de la wilaya, a indiqué à l'APS Farida Tagaout, chargée de communication de cette direction. Ces marchés seront ainsi répartis sur les communes de Khenchela, de Kaïs, de Chechar, d'Ouled Rechache, d'Aïn Touila, de Bouhmama, de Babar et d'El Hamma, selon la même source qui a précisé que l'exploitation de ces espaces commerciaux débutera le 23 février courant, soit une semaine avant le début du mois sacré et se poursuivra jusqu'à sa fin. Des représentants de la direction du commerce ont commencé leurs activités de suivi de l'approvisionnement du marché local en produits de large de consommation et la direction du commerce établit des rapports quotidiens sur la situation globale de l'approvisionnement du marché en produits agricoles et denrées

de base (huile, sucre, semoule et lait) avec des visites aux unités industrielles agroalimentaires, selon la même source. Mme Tagaout a également assuré que l'objectif de l'ouverture de ces marchés de proximité est de "protéger le pouvoir d'achat des

citoyens, d'assurer la disponibilité des divers produits demandés à des prix raisonnables et de permettre aux opérateurs économiques de promouvoir leurs produits de sorte à prévenir toute forme de spéculation".

TIZI-OUZOU. ZONES HUMIDES

Près de 2.000 oiseaux d'eau migrateurs recensés

Près de 1.895 oiseaux d'eau de 15 espèces différentes ont été recensés cet hiver à travers neuf (9) zones humides à Tizi-Ouzou, a indiqué la Conservation locale des forêts à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides coïncidant avec le 2 février de chaque année. Le dernier dénombrement hivernal fait ressortir une augmentation de 636 oiseaux par rapport à l'année écoulée où 1.259 oiseaux ont été recensés, ce qui reflète, a-t-on estimé, "une bonne préservation" des zones humides à travers la wilaya. Placée sous le thème "Protéger les zones humides pour notre avenir commun", la célébration de la Journée mondiale des zones humides a été marquée par plusieurs activités. Des campagnes de sensibilisation sur la nécessité de préserver la biodiversité ont été organisées au niveau du barrage de Draâ El-Mizan et la retenue collinaire de Djebla, dans la commune de Ouagnoune, au profit de groupes de jeunes afin de les initier à la culture environnementale. Une campagne de plantation d'arbres a également eu lieu à travers certains établissements scolaires qui ont aussi organisé des séances d'observation ornithologique. La wilaya de Tizi-Ouzou compte quelques 80 retenus collinaires dont plus de 45 classées zones humides dont Taksebt, Djebla, Boghni, les barrages de Ain Zaouia et Tizi Ghenif ainsi que Sidi Khelifa (Ait Chaffaâ) et l'Oued Sébaou.

ADRAR. SONELGAZ

Plus de 450 foyers à Fenoughil raccordés au gaz naturel

Pas moins de 455 foyers situés dans la commune de Fenoughil (30 km au sud d'Adrar) ont été raccordés au réseau du gaz naturel, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Il s'agit de l'alimentation de 205 foyers au ksar El-Alouchia et de 250 autres répartis entre les ksour d'Ouedgha et de Benehmi, relevant de la même collectivité locale, en gaz naturel via un réseau de distribution de plus de 11 km, a-t-on précisé. Dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public, l'entreprise a mené, en prévision de la saison hivernale, une opération de maintenance des installations gazières à travers la wilaya, a ajouté la même source. Cette opération a touché notamment plus de 1.825 km du réseau de distribution du gaz naturel, 1.044 soupapes à gaz et 78.491 branchements, a-t-on expliqué. Avec près de 31.869 abonnés au réseau de distribution du gaz naturel, l'entreprise poursuit ses efforts dans le cadre de son programme de développement visant à élargir le taux de couverture de cette énergie vitale. Par ailleurs, une rencontre de sensibilisation sur la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone a été organisée au Centre culturel islamique d'Adrar, avec la participation des imams, des mourchidate, ainsi que des cadres du secteur des affaires religieuses et des wakfs. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant l'importance de la vigilance et de l'entretien des appareils afin d'éviter les accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz.

EL-TARF. SOLIDARITÉ

RAMADHAN

Une enveloppe de 260 millions de dinars allouée

La wilaya d'El Tarf a alloué un montant de 263 millions de dinars à l'allocation de solidarité Ramadhan qui sera versée aux familles nécessiteuses à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on indiqué mardi, à la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). La responsable de l'information au sein de cette direction, Mounia Moussadek, a précisé que ce montant représente 26247 allocations de solidarité devant être versées dans les comptes des personnes concernées par cette opération à travers les 24 communes de la wilaya et ce, "une semaine avant l'avènement du mois sacré". Mme Moussadek a également souligné que toutes les personnes inscrites en ligne, au moyen de l'application prévue à cet effet, ont préalablement fait l'objet d'enquêtes sociales initiées par les services communaux, en coordination avec les différentes structures concernées par l'opération. Par ailleurs, la même source, a fait savoir que les demandes d'ouverture de restaurants "Meïdat Ramadhan" sont étudiées avec le concours d'un certain nombre d'associations caritatives de la wilaya d'El Tarf.

INCENDIES DES FORÊTS PALISADES ET D'EATON À LOS ANGELES

Ils ont brûlé respectivement plus de 23 700 acres et 14 000 acres et tué 28 personnes

Les deux plus grands incendies de forêt qui ont récemment ravagé le comté de Los Angeles, aux Etats-Unis, pourraient avoir causé des pertes totales de biens et de capitaux allant jusqu'à 164 milliards de dollars, selon un nouveau rapport.

Le rapport publié mardi par l'Université de Californie de Los Angeles (UCLA) suggère que les pertes totales de biens et de capitaux causées par les incendies de Palisades et d'Eaton pourraient se situer entre 95 milliards de dollars et 164 milliards de dollars, les pertes assurées étant estimées à 75 milliards de dollars. Le rapport publié mardi dernier et rédigé par les économistes Zhiyun Li et William Yu de l'UCLA Anderson Forecast, prévoit une perte de 0,48% du PIB au niveau du comté pour 2025, soit environ 4,6 milliards de dollars, et une perte salariale totale de 297 millions de dollars pour les entreprises locales et employés dans les zones touchées. "Sans efforts et investissements substantiels et efficaces pour atténuer les incendies de forêt, les Californiens seront confrontés à des primes d'assurance de plus



en plus élevées et à des risques croissants pour la santé liés à la pollution due aux incendies de forêt", indique le rapport, ajoutant que le marché du logement de Los Angeles, "en particulier pour les unités locatives, deviendra de plus en plus inabordable". L'UCLA Anderson Forecast est l'un des points de vue économiques les plus surveillés et les plus souvent cités pour la Californie et le pays, selon le site internet de l'UCLA Anderson School of Management. Le mois dernier, le comté de Los Angeles, qui est le comté le plus peuplé des Etats-Unis, a connu les incendies de forêt les plus catastrophiques de son histoire. Les deux incendies ont tué au moins 28 personnes et détruit plus de 16.000 structures. Les incendies de Palisades et d'Eaton ont brûlé respectivement plus de 23.700 acres (95,9 km carrés) et 14.000 acres (56,7 km carrés). Plus de 10.000 habitations ont été détruites par les flammes en trois semaines près de Los Angeles, sans compter commerces, restaurants et autres bâtiments publics: le défi est désormais de reconstruire rapidement dans un contexte de pénurie de main d'oeuvre, d'inflation et de codes d'urbanisme stricts. Seulement 10% des maisons et environ 500 bâtiments (commerces, entreprises), dont la mairie, ont survécu. Le premier permis de construire date de mars 2019, la première maison a été achevée en juillet cette année-là et, actuellement, 400 maisons sont en construction. A Los Angeles, la reconstruction pourrait être plus

rapide étant donnée l'aisance financière des habitants de Pacific Palisades et Malibu, leur permettant de ne pas attendre l'indemnisation de leur assureur, d'éventuelles aides fédérales ou de négocier un nouvel emprunt immobilier. Mais la simple obtention d'un permis de construire peut prendre neuf à douze mois, relèvent les spécialistes, estimant le processus classique pour retrouver une maison habitable entre trois à cinq ans. Les pouvoirs publics doivent aussi nettoyer et refaire les réseaux routiers, sanitaires, énergétiques, reconstruire les infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, bibliothèques). La réglementation a beaucoup évolué au fil des décennies, avec des normes de sécurité et environnementales plus strictes et, souvent, plus coûteuses. Le gouverneur de Californie Gavin Newsom a rapidement pris des mesures pour hâter le processus, en allégeant certaines restrictions du code de l'urbanisme, et pour limiter les hausses abusives des prix. Car cette catastrophe intervient pendant une pénurie de main-d'oeuvre dans le bâtiment mais aussi de matériaux de construction, susceptible d'empirer avec les droits de douanes infligés samedi par Donald Trump à la Chine et au Canada. A Paradise, où 85 personnes sont mortes, la nouvelle réglementation locale est intransigeante: murs, toitures et fenêtres doivent être résistants au feu, rien d'inflammable à 1,50 mètre autour de l'habitation, végétation sélective. Les lignes électriques sont enterrées.

FRANCE

Vague d'actions contre l'empire Bolloré

Pendant 5 jours, à l'appel d'une centaine d'organisations, de multiples sites de l'empire Bolloré à travers la France et la Belgique ont été visités, visibilisés, fermés, perturbés, repeints, détournés, désarmés... Au total, plus de 70 surgissements; aucun des secteurs clés de cet empire - extractivisme et énergies fossiles, agro-industrie néocoloniale, industries technosécuritaires, conglomérat médiatique et culturel - n'a été épargné. Les entreprises de production d'outils de contrôle et de traçage, regroupés au sein de l'entité Blue Systems du groupe Bolloré, ont été visées à Nantes, ainsi qu'à Besançon où l'engagement de l'entreprise IER dans les outils de renforcement des frontières a été dénoncée par de jeunes migrants. Le site Easier de Wavre en Belgique a, quant à lui, été largement désarmé et ses ordinateurs et appareils mis hors d'usage. La collusion avec la recherche publique et les intérêts privés de Bolloré a été dénoncée par des rassemblements à Montpellier où le Cirad travaille sur l'amélioration génétique de palmiers à huile main dans la main avec la Socfin. Cette dernière incarne le pire de l'industrie néocoloniale et est visée par de nombreuses procédures judiciaires et ONG pour ses exactions. Cette collusion a également été dénoncée à Grenoble où l'université cautionne des activités extractivistes de lithium en mettant des fonds publics au service de la R&D de Blue Solutions qui prospère sur la croissance exponentielle de la production de batteries. Les entrepôts pétroliers de Bolloré Energy ont été ciblés à Strasbourg, dans le Loiret, dans la Nièvre ou aux environs de Poitiers par une marche carnavalesque clôturée par un plumeau en règle du milliardaire carbo-fasciste. La mainmise politique de Bolloré sur les médias a été dénoncée au cours d'une action menant à la fermeture provisoire de son nouveau jouet: l'Ecole Supérieure de Journalisme de Paris (ESJ Paris). Son emprise croissante sur la production culturelle a été mise en cause par des interventions devant les locaux de Hachette Livre à Vanves, de Larousse et Fayard à Paris et de Lelivrescolaire.fr à Lyon. Des blocages, happenings et poses de dizaines de milliers de marque-pages ont eu lieu dans les enseignes Relay, partout en France. Ce sont ses outils de propagande, via son agence de pub BETC, qui ont été pointés à Pantin, alors que 300 panneaux publicitaires étaient détournés par des affiches anti-bolloré à Tours et que la tour crayon à Lyon arborait samedi soir un message géant projeté au laser « Boycott Bolloré ». Des lieux de culture détenus par Bolloré ont été visibilisés comme l'Arkea Arena à Bordeaux. Des professeurs et parents d'élèves ont, de leur côté, diffusé une tribune invitant à s'organiser pour ne pas laisser les livres scolaires aux mains de Bolloré. La fronde a aussi touché quelques unes des luxueuses propriétés de Bolloré, payées par l'exploitation effrénée des êtres humains et la dégradation continue des territoires sur plusieurs continents.

OMS

La crise climatique est aussi une crise sanitaire

Le changement climatique a de rudes répercussions sur la Région européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il affecte la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes, et est à l'origine de milliers de décès évitables ainsi que de coûts économiques énormes dus aux inondations, aux vagues de chaleur et aux incendies de forêt chaque année. La crise climatique, qui impacte un large éventail de problèmes sanitaires allant des maladies à transmission vectorielle et autres maladies infectieuses aux troubles mentaux, en passant par la sécurité hydrique et alimentaire, est l'une des menaces de santé publique les plus pressantes de notre époque. Consciente de l'ampleur de la crise et de la nécessité d'instaurer des communautés et des systèmes de santé résilients et durables, l'OMS/Europe organise une audition externe afin de réunir les États membres, les partenaires et les représentants de la société civile.

INFO

CLIMAT

Record de températures à Moscou

Plusieurs records de température ont été battus fin janvier 2025 dans la partie européenne de la Russie, avec des records quotidiens battus dans 45 villes, a déclaré Mikhaïl Lyus, spécialiste en chef du centre météorologique Phobos à Moscou. Par exemple, la ville de Primorsko-Akhtarsk, dans la région du Kouban, dans le sud de la Russie, a enregistré sa température la plus élevée en janvier, atteignant 17,7 degrés Celsius, soit 0,4 degré de plus que le record précédent établi le 1er janvier 1971. L'expert a déclaré sur sa chaîne Telegram: « Le 31 janvier a recommencé, pour la cinquième fois consécutive, avec un nouveau record de température maximale quotidienne. Le record précédent datait de 2016, lorsque 3,9 degrés Celsius avaient été enregistrés au-dessus de zéro, mais à Moscou, selon les données de la station météorologique de base, les thermomètres indiquaient 5,5 degrés Celsius à minuit. Il a ajouté que le 1er février, le temps dans la partie européenne du pays commencera à changer, car un autre cyclone se dirige vers une trajectoire sud, et ainsi des masses d'air plus froides s'infiltreront dans la région derrière lui, et la série de records commencera à diminuer. « En outre, la météo de la capitale sera le théâtre d'un autre événement important, puisque Moscou accueillera un mois de février sans neige pour la première fois dans l'histoire météorologique.»

LE SAVIEZ-VOUS ?

La capacité de stockage des batteries pour l'énergie renouvelable en Europe devrait être multipliée par cinq d'ici à 2030, ce qui se traduira par une augmentation des bénéfices pour les grands groupes énergétiques, les promoteurs de projets.

Repéré pour vous

L'énergie éolienne et solaire représente aujourd'hui près d'un tiers du bouquet énergétique européen, mais comme ces sources renouvelables sont intermittentes, elles ont également stimulé la demande de batteries de secours.

IL DIT ATTENDRE BEAUCOUP D'EUX
Le directeur sportif de l'OM explique les raisons du recrutement de Gouiri et Bennacer

Comme on le sait, l'Olympique de Marseille vient de recruter deux internationaux algériens Amine Gouiri et Ismail Bennacer, et ce, à l'occasion du mercato d'hiver de cette saison.

Gouiri a déjà fait sa première apparition sous le maillot de la formation phocéenne en entrant en jeu contre l'Olympique Lyonnais le week-end dernier, tandis qu'Ismail Bennacer, arrivé en fin de semaine, devrait faire son baptême de feu avec les Marseillais ce week-end.

Dans une interview accordée au journal français "L'Équipe", le directeur sportif de l'Olympique de Marseille, Mehdi Benatia, a commenté le mercato de son équipe, y compris les transactions des deux "Verts".

L'ancien international marocain a déclaré : « Il faut garder son calme dans de nombreuses situations. Nous savions depuis trois semaines qu'Elie Wahi partirait, et nous avons étudié plusieurs dossiers, mais certaines options n'étaient pas disponibles. »

Il a ajouté : « Certains essaient de présenter le transfert d'Amine Gouiri comme une transaction hasardeuse, ce qui est tout à fait faux. » Benatia a affirmé qu'il était persuadé que Gouiri pouvait apporter à l'attaque du club, ajoutant qu'en seulement 25 minutes, lors du match contre Lyon, tout le monde s'est immé-



diatement rendu compte de son potentiel. Le premier match de Gouiri avec le maillot de Marseille a été couronné de succès, il a même joué un rôle décisif dans la victoire de son équipe 3-2 contre l'Olympique Lyonnais. Entré en jeu, le désormais ex-attaquant du Stade Rennais a délivré une passe décisive pour l'égalisation et a contribué de manière significative à l'attaque, recevant les éloges des supporters et de l'entraîneur de Marseille.

Benatia a également évoqué le transfert surprise de Bennacer, recruté de l'AC Milan. Il a déclaré

: « Mon objectif n'est pas de changer d'équipe tous les cinq mois. Nous pouvons faire preuve de patience, mais certaines choses ne sont pas négociables. » Il poursuit : « L'idée est de s'appuyer sur des joueurs ayant une certaine mentalité et d'aller de l'avant, comme Ismail Bennacer, par exemple. Je sais qu'il possède toutes ces qualités, c'est un joueur complet. »

Le directeur sportif de Marseille a conclu en disant : « Pour certains, nous resterons perçus comme une simple étape de passage, mais nous assumerons la responsabilité du changement si

l'état d'esprit n'est pas le bon. »

Gouiri devrait continuer à apparaître progressivement avec l'Olympique de Marseille, qui affrontera Angers demain, en attendant la première participation du nouvel arrivant le milieu de terrain Bennacer.

La prochaine rencontre du club du Sud de la France aura une coloration algérienne, avec Gouiri et Bennacer représentant Marseille, tandis que Haimad Abdelli, Farid El Mellali, Haris Belkebla et Zineddine Ferhat, seront dans le côté opposant d'Angers.

Hakim S.

SÉLECTION NATIONALE DES JOUEURS LOCAUX

L'absence d'attaquants racés dans la Ligue 1 hante Bougherra

Le recrutement d'attaquants étrangers a été la priorité de pratiquement tous les clubs de l'élite lors du mercato hivernal, qui a été clôturé dans la nuit de mercredi dernier. Un état de fait qui prouve encore une fois que les buteurs sont devenus une denrée rare dans le championnat algérien, ce qui constitue déjà un casse tête pour le sélectionneur de l'équipe nationale des joueurs locaux, appelée à disputer deux challenges importants cette année 2025, à savoir le championnat d'Afrique des joueurs locaux (en cas de qualification) et la coupe arabe.

Des informations émanant d'une source proche du staff technique de l'équipe nationale A', indiquent que Madjid Bougherra a évoqué ce problème avec son bras droit Djamel Mesbah. Les deux techniciens ont convenu d'ailleurs de trouver un remède à ce problème dans les meilleurs délais.

Mais la mission n'est pas du tout simple, car tout le monde a constaté l'absence d'un attaquant de premier plan dans les clubs de la Ligue 1 algérienne sur lequel on peut compter, malgré les investissements considérables et les joueurs recrutés lors du dernier mercato estival ou de la période de transferts hivernale, parmi eux Andy Delort et Islam Slimani, qui sont retournés en Europe après six mois passés respectivement avec le Mouloudia d'Alger et le CR Belouiz-



dad. Les mêmes informations indiquent que Bougherra est encore indécis quant à l'identité des attaquants sur lesquels il pourra compter pour la sélection algérienne A' lors de son premier stage depuis son retour à ce poste, prévu du 17 au 25 mars prochain. Cela est justifié par les faibles statistiques enregistrées par les attaquants après 15 journées de championnat, où le meilleur buteur actuel est la pépite du club de Paradou, Adel Boulbina, avec 11 buts, alors qu'il est avant tout

un ailier et non un attaquant de pointe.

Ses poursuivants sont également des milieux de terrain, comme le joueur vedette de la JS Kabylie, Riyad Boudebouz, avec cinq buts, et le capitaine du CS Constantine, Ibrahim Dib. Ce dernier est rejoint par l'attaquant du CR Belouizdad, Aymen Mahious, qui a également marqué cinq buts, après avoir inscrit un doublé lors du match contre la Mouloudia d'Oran. Il convient de rappeler que Mahious était un titulaire sous l'ère de Bougherra lors du premier passage de ce dernier avec les "Verts", mais il a subi de nombreuses critiques en raison de son faible nombre de buts.

Bien que cette situation puisse poser un véritable problème pour le technicien de 42 ans lors des qualifications pour le CHAN, étant donné qu'il ne peut compter que sur des joueurs du championnat local durant cette compétition, la situation sera relativement plus facile lors de la Coupe arabe prévue au Qatar à la fin de l'année 2025. Dans cette épreuve, Bougherra aura la possibilité de faire appel à des joueurs professionnels évoluant dans les championnats arabes, comme l'attaquant du Qatar SC, Baghdad Bounedjah, qui est l'avant-centre titulaire de l'équipe nationale algérienne A dirigée par le Bosnien Vladimir Petkovic.

H. S.



UNE SUBSTANCE CANCÉRIGÈNE CENSÉE REMPLACER LE SUCRE NORMAL

Attention à l'aspartame (E951)

Privilegié par les personnes désireuses de maigrir, l'aspartame ou le (E951) est aujourd'hui en perte de vitesse du côté des consommateurs à cause de ses possibles risques majeurs de cancer reconnus en 2023. Cette année-là, l'aspartame a été officiellement classée comme « peut-être cancérigène » par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En janvier 2025, la Ligue contre le cancer, Foodwatch et Yuka ont lancé une pétition pour demander son interdiction dans nos aliments et boissons.

C'est quoi l'aspartame ?

L'aspartame est un édulcorant artificiel au goût sucré qui se présente sous la forme d'une poudre blanche inodore. La première autorisation de mise sur le marché de cet édulcorant a été accordée aux Etats-Unis par la Food and Drug Administration (FDA) en 1974. Ses avantages: il est faible en calories et a un pouvoir sucrant environ 200 fois supérieur à celui du sucre. On le trouve comme additif alimentaire dans la fabrication d'un grand nombre de boissons et d'aliments (light), ainsi que dans certains médicaments.

Quelle est la composition de l'aspartame ?

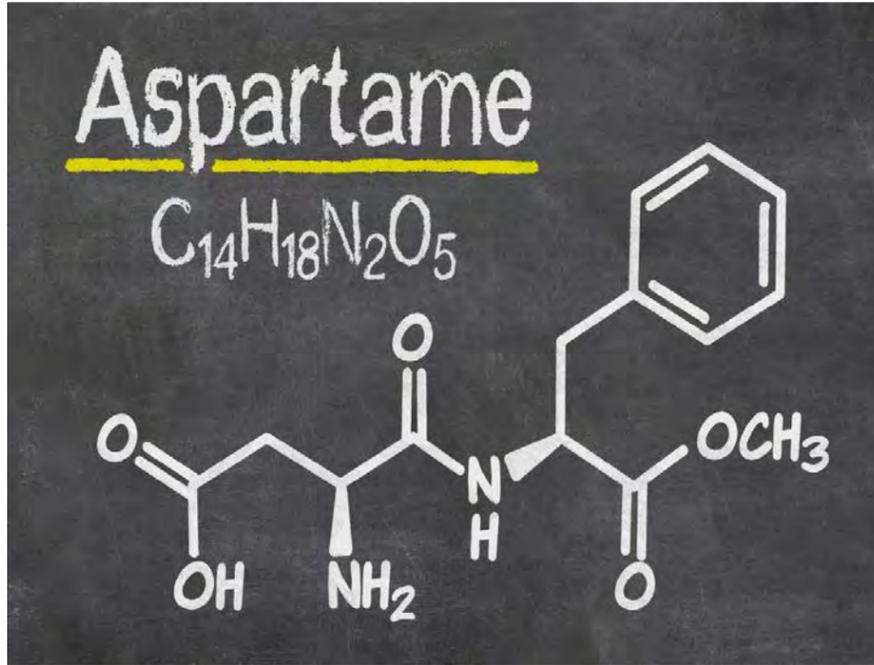
L'aspartame est un dipeptide composé de deux acides aminés: la L-phénylalanine, sous forme d'ester méthylique, et l'acide L-aspartique. Il est référencé dans l'Union européenne par le code E 951.

Dans quels produits trouve-t-on de l'aspartame ?

L'aspartame est principalement retrouvé dans les sodas édulcorés comme Coca-Cola Zero, Orangina Zero, Limonade Zero, Pepsi Max, Sprite Zero, les boissons énergisantes, les édulcorants de table (de type sucrettes), les produits laitiers édulcorés comme les yaourts O% Yoplait, les chewing-gums (Mentos par exemple). On peut aussi le retrouver, mais c'est moins fréquent, dans des biscuits et chips. L'application gratuite Open Food Facts permet de repérer les produits disponibles sur le marché et qui en contiennent.

Dangers à consommer de l'aspartame

Des risques potentiels sur le microbiote



ont été mis en évidence dans des études expérimentales réalisées chez l'animal. Des risques de cancer, de maladie cardiovasculaire et de diabète ont aussi été suggérés. La dose journalière admissible d'aspartame est de 0 à 40 mg par kilogramme de poids corporel. Pour l'OMS « une personne peut consommer de l'aspartame sans risque dans la limite de cette quantité journalière ». Par exemple, avec une canette de boisson gazeuse light contenant 200 ou 300 mg d'aspartame, un adulte pesant 70 kg consommant de 9 à 14 canettes par jour dépassera la dose journalière admissible, sans oublier de prendre en compte qu'il n'est pas aussi supposé consommer aucun autre apport en aspartame provenant d'autres sources alimentaires.

L'aspartame favorise-t-il le risque de cancer ?

L'OMS et le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ont classé l'aspartame comme « peut-être cancérigène » en 2023. En 2022, les résultats de chercheurs français publiés dans la revue Plos Medicine, ont mis en évidence une association entre la consommation d'édulcorants et un risque accru de cancer. « Dans cette étude, les localisations de cancers pour lesquelles des liens ont été notés étaient plus spécifiquement les cancers du sein, et ceux liés à l'obésité, c'est-à-dire les cancers pour lesquels l'obésité est un facteur de risque », soulignent des experts et des professionnels du secteur de la Santé « il n'y a « aucune raison de permettre que les gens soient exposés à un risque de cancer tout à fait évitable ». Certaines recherches suggèrent que l'aspartame augmente le risque de certains types de cancer: lymphome, leucémie, tumeurs des voies urinaires, tumeurs neurologiques; diabète de type 2; accouchement prématuré; toxicité pour les reins; maladie toxique du foie;

modifications nocives des glandes salivaires.

L'APOCE avait déjà sonné l'alerte au recours de l'aspartame pour sucrer les boissons produites localement

Après l'augmentation du prix du sucre blanc sur le marché international, certains fabricants de boissons gazeuses en Algérie ont décidé d'ajouter de l'aspartame à leur produit pour garder le même goût sucré tout en augmentant leurs marges, malgré que ce produit soit l'objet de nombreuses controverses. L'Association de Protection et d'Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE) par la voix de son président, Mustapha Zebdi, avait mis en garde en 2023 contre la présence de cet additif alimentaire, dans les boissons sucrées vendues sur le marché algérien. L'association avait expliqué que l'aspartame contient 4 calories par gramme, soit une quantité similaire à celle du sucre, mais l'aspartame est 200 fois plus sucré. Cela signifie que seule une petite quantité d'aspartame est nécessaire pour sucrer les aliments et les boissons. Il faut savoir, dans ce contexte qu'une étude réalisée en 2016 a examiné plus en détail le lien entre les édulcorants hypocaloriques et les maladies métaboliques. Elle suggère que la consommation régulière et à long terme d'édulcorants peut perturber l'équilibre et la diversité des bactéries vivant dans l'intestin. Des études sur des animaux montrent que ce type de perturbation peut entraîner une intolérance au glucose qui est un facteur de risque connu pour le diabète de type 2. Une autre étude de 2016 a examiné les effets de certains sucres et édulcorants sur la tolérance au glucose. Les chercheurs ont trouvé un lien entre la consommation de l'aspartame et une plus grande intolérance au glucose chez les personnes souffrant d'obésité.

Ania N.

SODAS

10 bonnes raisons pour consommer avec modération ou arrêter d'en boire :

Les sodas sont des boissons gazeuses généralement sucrées. Leurs effets bénéfiques sur la santé sont inexistant, en revanche leurs effets délétères sont nombreux...



- Ils augmentent le risque de diabète: Une grande décharge de sucre dans l'organisme sursollicite le pancréas, qui en réponse va créer de l'insuline en masse. Les pics d'insuline réveillent la sensation de faim et favorisent l'apparition du diabète.

- Ils favorisent l'obésité des enfants: Les sodas favorisent la prise de poids, autant chez l'adulte que chez l'enfant. Toutefois, l'obésité chez l'enfant s'installe plus profondément et perturbe fondamentalement l'organisme.

- Ils favorisent les maladies cardio-vasculaires: Le sucre, contenu dans les sodas, se transforme en graisses et se dépose dans les organes vitaux et les artères, ce qui multiplie le risque de développer des problèmes cardiaques tels que l'hypertension, les AVC, les infarctus.

- Ils multiplient le risque de cancer du pancréas: Le pancréas, sollicité plus qu'il ne faut lors de l'ingestion de sodas, se fatigue et devient incapable d'assumer sa fonction, ce qui à terme, provoque du diabète mais favorise aussi la production des cellules cancéreuses pancréatiques.

- Ils rendent accros: Boire un soda active les mêmes circuits neuronaux (circuits de la récompense) que la drogue, le tabac et l'alcool avec sécrétion de dopamine à la clé. Le sucre est ainsi considéré comme ayant des effets addictifs aussi puissants que la cocaïne.

- Ils favorisent l'ostéoporose: Le phosphate présent dans la plupart des sodas perturbe le bon fonctionnement osseux. Il empêche au calcium de se fixer dans l'organisme, ce qui fait que ce dernier est éliminé et ne peut jouer son rôle minéralisant sur nos os, notre sang et, de manière plus générale, nos cellules.

- Ils sont cancérigènes: Les sodas contiennent un certain nombre d'additifs et d'édulcorants, dont le célèbre aspartame, qui compose la majorité des boissons light. L'aspartame fait l'objet de nombreuses controverses, car il aurait notamment des effets cancérigènes.

- Ils favorisent l'apparition des caries: Les sodas sont riches en sucres, or ces derniers sont fortement impliqués dans l'apparition de caries dentaires.

- Ils provoquent des troubles du comportement: Le fait de boire régulièrement des sodas serait associé à une augmentation des comportements violents, notamment chez les enfants et les adolescents. Les résultats d'une étude de 2013 ont montré que les enfants consommant au moins 1 soda par jour avaient un comportement plus agressif et destructeur que ceux qui n'en consommaient pas.

Ania N.

CONTACTS UTILES

La protection civile : Les numéros verts 14 ou 1021
 Le SAMU: Les numéros verts 16 ou 3016
 Urgences Hôpital Bachir Mentouri de Kouba : 0777 30 11 88
 Centre Hospitalo-Universitaire Mustapha Bacha : 023 55 96 80
 Centre Hospitalo-universitaire Lamine Debaghine : 021 96 06 06
 Centre Hospitalo-universitaire Nefissa Hamoud : 021 49 56 56
 Centre Hospitalo-universitaire Salim Zemirli : 023 97 12 37

Bon à savoir!

● Les facteurs alimentaires associés à une réduction du risque de cancer

Les fibres pour réduire le cancer du côlon-rectum, les fruits et légumes pour cancers aérodigestifs, les céréales complètes pour réduire les risques du cancer du côlon-rectum, les produits laitiers pour le cancer du côlon-rectum, le café pour les cancers du foie et endomètre.

● Des aliments qui aident pour la prévention contre les cancers :

L'artichaut, le brocoli vapeur, l'ail, les algues, les noix du Brésil, les champignons, le Thé vert, les légumes riches en carotène et Vitamine A, et le Curcuma.

● Les facteurs alimentaires associés à une augmentation du risque : Les viandes rouges augmentent les risques du cancer du côlon-rectum, le sel et les aliments conservés par le sel augmentent quant à eux, selon les spécialistes du monde de la santé, le risque de cancer de l'estomac. Cependant, la bonne alimentation ne constitue qu'un



des aspects de la prévention nutritionnelle des cancers. D'autres facteurs liés à la malnutrition ou la surconsommation influencent le risque: Le surpoids et l'obésité (surcharge pondérale) sont associés à l'augmentation du risque de cancer pour plus de 13 localisa-

tions (aéro digestives, sein, foie, vésicule biliaire, pancréas, reins, ovaires, endomètre, prostate...). Certains aliments ou types d'aliments favorisent la surcharge pondérale de façon avérée comme (les boissons sucrées, fast-food et aliments très transformés). L. Zeggane

GUERRE SUR GHAZA

Google et Microsoft, alliés technologiques de l'armée de l'occupant sioniste

Quelques jours à peine après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Gaza, de nouvelles fuites et rapports explosifs révèlent l'implication directe de géants technologiques américains dans la guerre d'extermination menée par Israël contre la population palestinienne. Cette fois, les révélations accablent Google et Microsoft.



PH: DR

Le 21 janvier dernier, The Washington Post a publié un rapport détaillant comment Google a fourni à l'armée israélienne ses technologies d'intelligence artificielle les plus avancées depuis le début de la guerre. Deux jours plus tard, une enquête de The Guardian, basée sur des documents confidentiels, a mis en lumière l'utilisation croissante des services cloud et des systèmes d'IA de Microsoft dans les phases les plus intenses des bombardements israéliens sur Gaza. Ces révélations confirment que les entreprises technologiques américaines ont joué un rôle crucial dans la conduite des opérations militaires israéliennes, en mettant à disposition des outils de surveillance et d'analyse de données avancés. Pourtant, jusque-là, ce rôle restait difficile à prouver, d'autant que ces entreprises avaient nié toute implication directe dans les opérations militaires.

GOOGLE : UNE COLLABORATION MILITAIRE MASQUÉE

En mai 2024, près de 200 employés de DeepMind, la division IA de Google, ont signé une lettre demandant l'annulation des contrats de l'entreprise avec les institutions militaires. Selon un rapport de Time en août 2024, ce document reflétait une inquiétude croissante parmi les ingénieurs de Google quant à l'utilisation de leurs technologies par des armées impliquées dans des conflits. Cependant, malgré les déclarations officielles de Google affirmant son engagement éthique, les documents internes obtenus par The Washington Post prouvent que la firme a bel et bien collaboré avec l'armée israélienne. Dès octobre 2023, après l'opération Toufane Al-Aqsa, des employés du département cloud de Google auraient accéléré les démarches pour offrir un accès élargi aux outils d'IA de la société au ministère israélien de la Défense. Les documents montrent également que Google a facilité l'utilisation de Vertex AI, une plateforme permettant d'exploiter des algorithmes d'intelligence artificielle sur des données privées. De plus, en novembre 2023, un employé de Google aurait explicitement remercié un collègue pour son aide dans l'accélération des services demandés par le ministère israélien de la Défense. L'implication de Google ne s'est pas limitée à la fourniture de services, mais s'est également manifestée par des sanctions internes contre les employés protestant contre ces collaborations. En avril 2024, plus de 50 employés ont été licenciés après s'être opposés à Project Nimbus, un contrat signé en 2021 entre Google,

Amazon et Israël pour fournir une infrastructure cloud au gouvernement israélien.

MICROSOFT : UN ALLIÉ TECHNOLOGIQUE DE LONGUE DATE

Si l'implication de Google a fait l'objet d'une attention croissante, celle de Microsoft est restée relativement discrète jusqu'à la publication d'une enquête conjointe de The Guardian, du magazine israélien +972 et de la plateforme Local Call. La relation entre Microsoft et l'armée israélienne ne date pas d'hier. Dès 1991, la firme a installé son premier centre de recherche en dehors des États-Unis dans les territoires occupés. Depuis, elle n'a cessé d'approfondir sa coopération avec les autorités israéliennes, notamment en développant des solutions militaires avancées pour les forces d'occupation. Les documents fuités révèlent que Microsoft a intensifié son soutien aux forces israéliennes après le 7 octobre 2023. L'armée israélienne a bénéficié d'un accès renforcé à la plateforme cloud Azure pour mener ses opérations de renseignement et de ciblage, tandis que des ingénieurs de Microsoft ont collaboré étroitement avec des unités militaires, parfois directement sur le terrain. Ce partenariat s'inscrit dans une logique plus large où les services de cloud computing et d'IA sont devenus aussi indispensables à l'armée israélienne que l'arsenal militaire conventionnel. Dès 2021, un haut responsable de l'unité

de renseignement 8200 avait prédit que l'armée israélienne se tournerait vers des entreprises comme Microsoft et Amazon pour ses besoins croissants en stockage et traitement des données militaires.

UN RÔLE CENTRAL DANS LA GUERRE NUMÉRIQUE

L'utilisation par Israël d'outils technologiques de pointe, notamment les modèles d'IA Gaspel et Lavender pour identifier les cibles des frappes, démontre comment ces partenariats ont directement alimenté la machine de guerre israélienne. Ces systèmes, couplés aux infrastructures cloud fournies par Google et Microsoft, ont permis d'analyser rapidement des quantités massives de données pour identifier et frapper des cibles à Gaza. Les enquêtes et documents récemment publiés dressent un tableau accablant du rôle joué par les géants technologiques américains dans la guerre d'extermination contre Gaza. Malgré les démentis officiels, la réalité est que ces entreprises ont sciemment facilité l'accès de l'armée israélienne à des outils leur permettant d'amplifier leur capacité de destruction. Ces révélations posent des questions éthiques majeures sur la responsabilité des entreprises technologiques dans les conflits modernes. Si elles se présentent comme des acteurs neutres et bienveillants, leurs actes montrent qu'elles sont devenues des rouages essentiels dans la conduite de guerres meurtrières.

CYBERCRIMES

Google Alerte sur l'utilisation de l'IA par des Groupes de Piratage parrainés par des États

Google a récemment mis en garde contre l'exploitation croissante des outils d'intelligence artificielle (IA), notamment la plateforme "Gemini", par des groupes de cybercriminels parrainés par des États. Selon des rapports publiés par le Google Threat Intelligence Group, ces groupes utilisent l'IA pour renforcer leur capacité à atteindre des objectifs malveillants. Ces groupes, affiliés à plus de 20 pays dont l'Iran, la Chine, la Corée du Nord et la Russie, exploitent de plus en plus les technologies de l'IA pour améliorer l'efficacité de leurs opérations de cyberattaque et d'intrusion. Bien que les pirates n'aient pas encore recours à Gemini pour lancer directement des cyberattaques assistées par l'IA, ils l'utilisent pour diverses tâches préparatoires. Parmi ces activités figurent la rédaction de codes, la recherche de vulnérabilités connues, la compréhension de technologies récentes, la collecte d'informations sur des organisations ciblées ainsi que le développement de méthodes pour contourner les systèmes de détection dans les réseaux visés. Google avertit que ces groupes testent activement l'utilisation de l'IA pour des activités de reconnaissance et des opérations post-intrusion, ce qui pourrait accroître de manière significative l'efficacité de leurs cyberattaques. L'entreprise assure surveiller de près toute utilisation abusive de l'IA en matière de cybersécurité et s'efforce de développer des mécanismes de protection adéquats. Parmi les pays les plus actifs, l'Iran se distingue par une exploitation intensive de Gemini, notamment pour la reconnaissance d'organisations défensives et d'experts internationaux, la recherche de failles connues, la mise en place de campagnes de phishing et la création de contenus d'influence. Les hackers iraniens s'appuient également sur l'outil pour traduire et interpréter des informations techniques liées à la cybersécurité et aux technologies militaires, telles que les drones et les systèmes de défense antimissile. En Chine, les cybercriminels utilisent Gemini pour des missions de reconnaissance ciblant des organisations militaires et gouvernementales américaines. De leur côté, les pirates nord-coréens s'appuient sur cet outil tout au long du cycle de l'attaque, de la recherche de fournisseurs d'hébergement gratuits à la conception de logiciels malveillants et au développement de techniques d'évasion de la surveillance. Les groupes russes, quant à eux, semblent moins actifs mais utilisent principalement Gemini pour des tâches de programmation, de traduction, ainsi que pour la réécriture de logiciels malveillants dans différents langages de programmation et l'ajout de fonctionnalités de cryptage. Face à ces défis, Google renforce sa vigilance et développe des solutions pour contrer l'exploitation malveillante de l'IA dans le domaine de la cybersécurité mondiale.

Partenariat Stratégique entre l'université Frères Mentouri de Constantine 1 et Media Smart pour Biltak 2025

L'Université Frères Mentouri de Constantine 1 et l'entreprise Media Smart, organisatrice de la 5ème édition du Salon International des Constructions Modernes et des Nouvelles Technologies "Buildtech 2025", ont signé un accord de partenariat et d'échange, a annoncé mercredi Mohamed Saïf Eddine Salhi, directeur de Media Smart. Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des nouveautés de cette édition prévue du 10 au 13 février courant, M. Salhi a précisé que cet accord vise à contribuer au développement de l'économie nationale en renforçant les liens entre les entreprises écono-

miques et la recherche scientifique. Ce partenariat offrira aux acteurs économiques l'opportunité de bénéficier d'échanges fructueux avec les chercheurs de l'Université de Constantine 1 et des experts d'entreprises spécialisées dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, des énergies renouvelables et de la promotion immobilière. L'accent sera mis sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et des matériaux de construction à ressources naturelles, contribuant ainsi à l'amélioration des performances des entreprises. De son côté, Mme Amira Dib, vice-rectrice chargée des relations extérieures de l'Uni-

versité de Constantine 1, a souligné que cette convention vise à offrir un espace de formation pratique aux étudiants intéressés par l'entrepreneuriat, les porteurs de projets innovants et les créateurs de start-ups. Cela leur permettra de se familiariser avec les professionnels de l'industrie et des constructions modernes. Par ailleurs, deux produits innovants d'étudiants chercheurs de l'Université de Constantine 1 seront présentés lors du salon Buildtech 2025 : un système cartographique géographique pour la gestion des villes et des infrastructures urbaines, ainsi qu'un dispositif intégrant des systèmes intelli-

gents automatisés dans les bâtiments modernes pour la préservation du patrimoine. Dans le cadre du renforcement des liens entre le monde économique et la recherche scientifique, les organisateurs du salon prévoient une journée d'étude technique intitulée : "Matériaux de construction : levier pour une efficacité énergétique durable". Cet événement sera animé par des cadres spécialistes de l'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie, du Centre National d'Études et de Recherches Intégrées en Bâtiment, ainsi que par des chercheurs universitaires.

LA FRANCE INNONDÉE DE COCAÏNE ET D'AUTRES DROGUES

La vulnérabilité des mineurs et des jeunes exploitée par les réseaux maffieux

Les autorités françaises ont saisi 53,5 tonnes de cocaïne en 2024, soit plus du double de 2023. Si le ministère de l'Intérieur a communiqué ce chiffre en mettant en avant le résultat de la lutte contre le trafic de stupéfiants, le département a également fait part d'une «hausse du nombre de consommateurs et du développement du narcobanditisme».



PH: DR

Les chiffres dévoilés ce 6 février par le ministère français de l'Intérieur ont indiqué une augmentation de 130 % par rapport à 2023. En plus du cannabis, de la cocaïne, et de l'héroïne, les drogues de synthèse connaissent également une hausse marquée : plus de 9 millions de comprimés d'ecstasy et de MDMA ont été saisis (+123 %), ainsi que 618kg d'amphétamines et de méthamphétamines (+133 %). À l'inverse, les saisies de cannabis ont chuté de 19 %, totalisant 101 tonnes. Cependant, la violence liée au narcotrafic continue d'endeuiller l'Hexagone. En 2024, 110 personnes ont perdu la vie et 341 ont été blessées dans des règlements de comptes. Toutefois, ces chiffres, d'après le communiqué officiel du ministère, sont en recul par rapport à 2023 où l'on dénombrait 139 morts et 413 blessés. Des réseaux

démantelés, une jeunesse impliquée

PROFITANT DE LEUR CONDITIONS VULNÉRABLES LES RÉSEAUX MAFFIEUX ENGAGENT DE PLUS EN PLUS DE MINEURS

L'action des forces de l'ordre a permis de démanteler 251 réseaux de trafiquants en 2024, entraînant la saisie de 10,3 tonnes de cannabis, 724kg de cocaïne, 72kg d'héroïne et 150kg de drogues de synthèse, indique le même dossier de presse. Outre la drogue, les autorités ont mis la main sur 522 armes, 218 véhicules et plus de 14 millions d'euros en avoirs criminels. Le rapport du ministère a également mis en lumière l'implication croissante des jeunes dans le narcotrafic : «les réseaux maffieux engagent aujourd'hui de plus en plus de mineurs parce qu'ils encourent des

peines légères, souvent sous forme de sanctions éducatives. En 2023, 19 % des mis en cause pour trafic de stupéfiants étaient mineurs», a précisé le ministère. Au-delà des arrestations et des saisies de stupéfiants, les forces de l'ordre ont porté un coup aux finances des réseaux criminels. En 2024, 122 millions d'euros ont été saisis, représentant 11 % des avoirs criminels confisqués estimés à 1,129 milliard d'euros. Face à l'ampleur du phénomène, le ministère de l'Intérieur a annoncé, jeudi, le lancement d'une campagne de sensibilisation, à partir de demain dimanche jusqu'au 2 mars, intitulée «Chaque jour, des personnes payent le prix de la drogue que vous achetez», afin de sensibiliser sur les dangers de la drogue et briser l'attractivité du trafic auprès des jeunes. Mais par ailleurs, nombreux sont les experts des

maux sociaux, dont les sociologues, les acteurs de la société civile et des partis politiques qui pointent du doigt les conditions précaires et les horizons limités des jeunes et des mineurs, à travers la France, qui outre ses grandes villes, ses villages enregistrent un taux de croissance du recours à la drogue. Une réalité qui illustre à plus d'un titre que la lutte exclusivement sécuritaire contre le trafic de drogue ne suffira pas à éradiquer le phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur, notamment chez la jeunesse française, insistant sur la prise en charge des conditions socio-économiques difficiles alimentant davantage la vulnérabilité de plus en plus de nombreux jeunes, dont les mineurs, des villes comme ceux des villages de France.

R. I.

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le chef de l'ONU Climat en appelle à "l'intérêt" de chaque pays

Le chef de l'ONU Climat en a appelé jeudi à "l'intérêt" des pays pour les encourager à lutter contre le réchauffement climatique. "Le passage à l'énergie propre est aujourd'hui imparable, en raison de l'ampleur colossale des opportunités économiques qu'il présente", a dit Simon Stiell lors d'un discours à Brasilia, avant la COP30 qui doit se tenir au Brésil en fin d'année. "Un pays peut reculer, mais d'autres prennent alors sa place pour saisir l'opportunité et en récolter les fruits considérables", a-t-il observé. La nouvelle administration américaine a annoncé le retrait des Etats-Unis - deuxième pollueur mondial - de l'accord de Paris sur le climat. Dans le cadre de l'accord historique de 2015, les pays doivent soumettre leurs feuilles de route climatiques, appelées "contributions déterminées au niveau national" dans le jargon onusien, qui comprennent des objectifs de réductions d'émissions de gaz à effet de serre. La date limite pour le dépôt de ces plans actualisés à l'horizon 2035 est lundi prochain mais peu de nations ont à ce stade effectué la démarche. "Nous avons déjà vu plusieurs grandes économies, y compris le Brésil et le Royaume-Uni, envoyer des signaux clairs indiquant qu'elles intensifiaient leur action climatique, avec la soumission de nouveaux plans d'action nationaux audacieux", a-t-il salué. Selon un responsable de l'ONU, plus de 170 pays ont indiqué qu'ils comptaient soumettre leur

feuille de route cette année, une grande majorité d'entre eux avant la COP30, qui aura lieu en novembre, dans la ville amazonienne de Belem. Actant le retard pris, Simon Stiell juge "raisonnable de prendre un peu plus de temps pour s'assurer que ces plans sont de première qualité". "Au plus tard, l'équipe du secrétariat doit les avoir reçus d'ici septembre", a ajouté le secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'an dernier, la COP29 de Bakou a péniblement débouché sur une promesse de 300 milliards de

dollars de financements annuels des pays riches pour les pays en développement d'ici 2035. "Une base de référence et non une ligne d'arrivée", a souligné Simon Stiell, qui salue au passage les efforts du Brésil en faveur de la réforme du système financier mondial. "Dix ans après Paris, nous n'aurons pas tenu tous nos engagements", a-t-il reconnu. Mais "les dix prochaines années représentent la période cruciale au cours de laquelle des coalitions se formeront pour obtenir des résultats".

R. I.

EN RÉPONSE À LA VISÉE DE TRUMP DE S'ACCAPARER L'ÎLE

Groenland prévoit un référendum sur l'indépendance

Le parti au pouvoir au Groenland, Siumut, prévoit d'organiser un référendum sur l'indépendance après les élections générales du mois prochain, a-t-il annoncé jeudi, une question rendue urgente par l'intérêt exprimé par le président américain Donald Trump pour l'acquisition de l'île. Le territoire semi-autonome du Royaume du Danemark a convoqué mercredi des élections générales qui se tiendront le 11 mars. Les principaux enjeux

de la campagne électorale comprennent les aspirations du Groenland à l'indépendance et ses relations avec le Danemark et les Etats-Unis. La porte-parole politique du parti, Doris Jensen a déclaré que le Groenland devait être indépendant du Danemark pour pouvoir négocier son avenir. "Tant que notre pays n'obtiendra pas le statut d'Etat indépendant, nos possibilités de participer officiellement aux négociations seront limitées", a-t-elle expliqué. Erik

Jensen, chef du parti Siumut, a indiqué à la chaîne de télévision danoise DR qu'il s'attendait à ce que le vote sur l'indépendance ait lieu "au cours de la prochaine période électorale", sans toutefois donner plus de détails. Les cinq partis politiques représentés au Parlement ont déclaré qu'ils ne souhaitent pas que le Groenland fasse partie des Etats-Unis. Le Groenland, riche en ressources minérales inexploitées, dépend fortement de la pêche et des subventions

du Danemark pour son économie. Jensen a déclaré que toute décision sur l'indépendance doit être prise en pleine connaissance de ses implications. "Il faut que cela se fasse en toute connaissance de cause, pour que la population ne doute pas des conséquences. Nous avons une société de bien-être qui doit fonctionner. Nous avons aussi des aspects économiques que nous devons examiner", a-t-il dit.

R. I.

SUR LES NOUVELLES SANCTIONS DE WASHINGTON SUR L'IRAN

Téhéran affirme cette poursuite politique américaine se solderait par un "échec"

L'Iran a condamné hier, les nouvelles sanctions financières prises par les Etats-Unis, les qualifiant d'"illégalles" et "injustifiées". "La décision du nouveau gouvernement américain d'exercer une pression sur la nation iranienne en empêchant le commerce légal de l'Iran avec ses partenaires économiques est une mesure illégitime, illégale et violente", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, dans un communiqué. La décision des Etats-Unis est "catégoriquement injustifiée et contraire aux règles internationales", a ajouté M. Baghaï. Le département américain du Trésor a annoncé jeudi des sanctions financières à l'encontre d'un réseau international. L'Iran a dénoncé le rétablissement de cette politique, similaire à celle que M. Trump avait mise en place contre Téhéran lors de son premier mandat (2017-2021), en affirmant que la poursuite de cette politique se solderait par un "échec". Par ailleurs, la veille le président iranien Massoud Pezeshkian a réaffirmé que «L'Iran n'a aucunement l'intention de développer des armes nucléaires», indiquant que son pays n'avait jamais cherché à développer des armes nucléaires. Il a tenu ces propos lors d'une cérémonie à Téhéran à l'occasion du 46e anniversaire de la victoire de la Révolution islamique d'Iran de 1979, selon un communiqué de son bureau. "Nous ne cherchons pas (à développer) des armes nucléaires. Le guide (suprême) iranien (Ali Khamenei) a explicitement déclaré cela en promulguant une fatwa", a assuré M. Pezeshkian. Il n'est pas difficile de vérifier que l'Iran n'a aucunement l'intention de développer des armes nucléaires, a-t-il noté. "Ils (les inspecteurs) sont venus enquêter jusqu'à présent dès qu'ils le voulaient, et à partir d'aujourd'hui, ils pourront revenir vérifier cela une centaine de fois. Nous ne chercherons jamais à développer d'armes nucléaires", a-t-il insisté. M. Pezeshkian s'est exprimé ainsi alors que mardi, le président américain Donald Trump a pris des mesures pour rétablir une campagne de "pression maximale" contre l'Iran, avec l'objectif d'empêcher le pays d'obtenir des armes nucléaires.

R. I.

EN PLUS DES TENSIONS DUES À LA GUERRE COMMERCIALE

Les marchés en Asie suspendus à la publication des données sur l'emploi américain

Les Bourses en Asie hésitaient hier, dans des marchés hantés par les tensions commerciales sino-américaines et suspendus à la publication à venir de chiffres cruciaux sur l'emploi américain.

La Bourse de Tokyo, vers 03H30 GMT, l'indice vedette Nikkei perdait 0,44% à 38.893,65 points, et l'indice élargi Topix 0,39% à 2.741,59 points. Sydney faisait du surplace (-0,04%) et Séoul abandonnait 0,39%. Après les hésitations de Wall Street hier, l'attention des investisseurs se tournait vers la publication, attendue plus tard vendredi, du rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis, susceptible de conforter ou non les attentes sur la politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed). Dans l'attente de cette publication, et avant un sommet à Washington entre le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba et le président américain Donald Trump, "le marché boursier à Tokyo devrait rester instable",



prévenait Kosuke Oka, courtier de Monex Securities. A mi-chemin de la saison des résultats trimestriels d'entreprises cotées au Japon, près des deux-tiers d'entre elles ont dépassé les attentes du marché, et de nombreux groupes ont relevé leurs prévisions, observaient les experts de Tokai Tokyo Intelligence. Les grands groupes exportateurs nippons restaient pénalisés à la Bourse de Tokyo par le renforcement récent du yen face au dollar, qui les rend moins compétitifs à l'international, à l'image de Toyota (-2,66%). La devise nippone reprenait un peu son souffle vendredi à la mi-journée (-0,07%), à 151,52 yens pour un dollar, après s'être très fortement appréciée depuis une semaine --dopée par la perspective de hausses de taux de la Banque du Japon.

A la Bourse de Hong Kong vers 03H00 GMT, l'indice Hang Seng grimpait de 1,37% à 21.177,28 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai

gagnait 1,02% et celui de Shenzhen 2,08%. Les marchés étaient portés par la solide performance des valeurs tech, revigorées par le succès de l'outsider chinois de l'intelligence artificielle DeepSeek. L'or continuait de briller, grimpaient de 0,40% à 2.867,61 dollars l'once vers 03H30 GMT, restant non loin de ses sommets historiques des derniers jours --le métal jaune profitant de son statut de valeur refuge face aux incertitudes économiques.

De son côté, le marché du pétrole rebondissait, aidé par la hausse des prix des barils saoudiens exportés vers l'Asie --conséquence des sanctions américaines contre la Russie-- et la perspective d'un durcissement des mesures de Washington ciblant l'Iran. Vers 03H30 GMT, le baril de WTI américain progressait de 0,50% à 70,96 dollars et celui de Brent de la Mer du Nord de 0,52% à 74,68 dollars.

R. I.

POUR POUVOIR CONTINUER À SUBVENTIONNER SES CARBURANTS

La Bolivie vend son or à l'étranger pour générer des liquidités

Confrontée à une grave crise économique, la Bolivie vend son or à l'étranger pour générer des liquidités et financer l'importation de carburants, distribués à des prix subventionnés, a révélé jeudi le ministre de l'Economie et des Finances. En 2024, la Banque centrale de Bolivie (BCB) a acheté au total 14,5 tonnes d'or au secteur minier pour les revendre à l'étranger et obtenir des devises, a indiqué Marcelo Montenegro. Cela "ne nous a probablement pas permis, pour le moment, d'augmenter le stock de réserves" d'or, mais cela a permis "que nous puissions acheter de l'essence, acheter du diesel", a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec la presse étrangère. Le gouvernement a utilisé ses réserves internationales pendant des années pour financer sa politique de subventions. Cependant, ces ressources sont désormais quasiment épuisées. La Banque centrale a clôturé 2024 avec des réserves internationales d'une valeur de 1,9 milliard de dollars, dont seulement 50 millions étaient des liquidités, selon l'institution. Les ventes internationales de gaz, qui alimentaient ces fonds de devises, sont passées de représenter 54,4% des exportations boliviennes en 2013 à 18,8% en 2023, selon des données officielles. La pénurie de dollars a engendré un marché parallèle, où la valeur de la monnaie américaine s'est envolée à 11,3 bolivianos, tandis que le taux de change officiel --qui n'est plus accessible au public-- est de 6,97. M. Montenegro a assuré que l'or commercialisé ne faisait pas partie des 22 tonnes que la banque centrale conserve en permanence dans ses réserves, conformément à la législation en vigueur. Si "les opérations" d'achat et de vente du métal doré "aident" à l'importation de carburants, les exportations des entreprises publiques continuent également de le faire, a souligné le ministre.

R. I.

FEUX DE FORÊTS TOUJOURS ACTIFS EN PATAGONIE, ARGENTINE

Plus de 25.000 ha touchés en deux mois

Plusieurs feux de forêt restent actifs cette fin de semaine en Patagonie argentine, mobilisant des centaines de pompiers, en un été austral particulièrement destructeur qui a vu depuis deux mois quelque 25.000 hectares affectés, selon autorités et défenseurs de l'environnement. Dans l'une des zones les plus affectées des derniers jours, se relaient près de 200 pompiers et 150 volontaires, appuyés par des avions et des hélicoptères, aux prises avec des foyers distincts dans le parc national Lanin, dans la province de Neuquen, à 1.500 km au sud de Buenos Aires. Actifs depuis huit jours, mais sans victime ni menace pour des habitations, en des zones difficiles d'accès, ces feux ont affecté plus de 5.000 hectares de forêts du vaste parc de 216.000 hectares, selon la province de Neuquen. La province a activé une alerte rouge, en raison de "conditions météo défavorables" et de vents "qui ont ravivé

divers points" de feu mercredi, a déclaré la secrétaire provinciale Urgences et Risques, Luciana Ortiz. Dans le plus grand incendie depuis le début de l'été austral, dans le secteur d'El Bolson (1.700 km de Buenos Aires), dans la province voisine de Rio Negro, quelque 3.000 hectares ont brûlé, une personne a péri, 120 habitations ont été détruites et un millier de locaux et touristes évacués la semaine dernière. Deux foyers y restent actifs. Dans un autre immense parc (717.000 ha), Nahuel Hualpi, à cheval sur les deux provinces, ce sont plus de 10.000 hectares qui ont été détruits par divers feux depuis décembre. Neuquen, Rio Negro, et Chubut, trois provinces patagoniennes qui entre elle couvrent un demi-million de kilomètres carrés, soit quasiment la superficie de la France, sont les zones les plus touchées actuellement par les feux de forêt, quotidiens chaque été en Argentine, mais particulièrement dévastateurs cette

année. "Il est certain" que l'été 2024-2025 est celui qui a causé le plus de perte forestière depuis longtemps, assure à la presse Hernan Giardini, coordinateur Forêts de Greenpeace Argentina. Selon un rapport de l'ONG collectant des données provinciales --en l'absence de statistiques officielles nationales à ce stade-- plus de 25.000 hectares ont été détruits depuis le début de l'été austral il y a deux mois, soit trois fois plus que l'été dernier. "Et encore, il manque février à venir", a-t-il souligné. Pour le défenseur de l'environnement, "tout annonçait un été compliqué" sur le front des incendies, avec une saison "à plusieurs jours de hautes températures et beaucoup de vent", couplée à "une période de sécheresse dans la région, liée au phénomène climatique La Niña". Dans le cas d'El Bolson, les autorités provinciales ont dit leur conviction du caractère "intentionnel" de l'incendie.

R. I.

LA TROISIÈME DEPUIS MERCREDI DERNIER

Un mort dans une fusillade liée au trafic de drogue à Bruxelles

Un homme a été tué dans la nuit de jeudi à vendredi dans une nouvelle fusillade liée au trafic de drogue survenue dans la commune bruxelloise d'Anderlecht, a annoncé son bourgmestre à la radio publique RTBF. Sollicité par des médias, le parquet de Bruxelles a confirmé ce décès. Il s'agit de la troisième fusillade depuis mercredi matin dans cette commune qui compte plusieurs points de vente de drogue connus, des "hotspots" du trafic identifiés par les autorités. Cette fusillade mortelle a eu lieu dans le quartier du Peterbos à Anderlecht. Interrogé par la RTBF, le bourgmestre Fabrice Cumps a pointé du doigt "une guerre des gangs pour le contrôle des territoires" de deal dans sa commune. Il a de nouveau appelé à des renforts de police. Selon les premiers éléments rapportés par les médias locaux, les tirs au Peterbos pourraient s'inscrire dans le cadre d'un règlement de comptes après les fusillades survenues ces deux derniers jours aux abords de la station de métro Clemenceau, dans la même commune. Dans l'une d'elles, une personne avait été blessée par balle à la jambe jeudi peu après 03h30, selon le parquet. Il n'y a eu aucune interpellation. La capitale belge est tout autant touchée ces dernières années qu'Anvers, la grande ville portuaire du nord du pays et principale porte d'entrée de la cocaïne sur le continent européen.

R. I.

CHINE Pékin renouvelle une alerte jaune aux vents violents

Le Centre météorologique national (CMN) de Chine a renouvelé hier, une alerte jaune aux vents violents. Ces vents violents soufflant depuis hier, à 08H00 à aujourd'hui, 08H00 dans plusieurs régions du pays, notamment dans les provinces du Heilongjiang, du Jilin et du Liaoning, dans le nord-est du pays. Ils toucheront également certaines zones de la région autonome de Mongolie intérieure, dans la région du nord et dans la région de Huanghuai, qui comprend des parties de plusieurs provinces, à savoir le Henan, l'Anhui, le Jiangsu et le Shandong. D'autres régions, comme la région autonome du Xizang, de la province du Qinghai et de la région autonome ouïgoure du Xinjiang, seront également concernées. En outre, de fortes rafales sont prévues sur certaines zones maritimes, notamment la mer de Bohai, la mer Jaune, la mer de Chine orientale, du détroit de Taiwan, du canal de Bashi et la mer de Chine méridionale. Le CMN a également renouvelé une alerte bleue à la vague de froid, indiquant que celle-ci devrait frapper le pays de vendredi à samedi, provoquant des chutes de température dans certaines régions du nord-ouest et du nord, dans la région de Huanghuai, dans la plupart des régions du sud, sur le plateau Qinghai-Xizang et dans l'ouest du plateau du Sichuan. Dans certaines régions, la baisse de température pourrait dépasser dix degrés Celsius. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre niveaux pour les vents violents, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

R. I.

Recette du jour



COUSCOUS BELBOULA

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

Sauce

- 300g de viande de bœuf
- 2 c à s d'huile d'olive
- 1 c à c de beurre rance (Smen)
- 2 c à c de sel
- 2 c à c de poivre
- ½ c à c de gingembre
- Une pointe de safran
- 2 gros oignons ciselés
- 3l d'eau

Couscous

- 1kg de couscous d'orge (Belboula)
 - 6 c à s d'huile d'olive
 - 1l 600ml d'eau
 - 3 c à c de sel
 - 10g de beurre
- Légumes :**
- 1Kg à 1kg 500g de légumes variés épluchés et coupés

(Carottes, navets, chou, courgettes, fèves)

- 2 tomates épépinées et coupées
- 1 gros oignon émincé
- 1 c à s de coriandre hachée
- 1 c à c de sel
- ½ c à c de poivre
- ¼ de c à c de gingembre
- 1 pointe de safran

ETAPES

- 1/ Préparer la sauce comme expliqué dans la recette du couscous aux légumes.
- 2/ Cuire le couscous à la vapeur en selon les étapes suivantes :
1ère cuisson à la vapeur : Placer le couscous dans une grande terrine, ajouter 2 c à s d'huile et bien mélanger. Arroser le couscous avec 400ml d'eau et mélanger

entre les deux mains afin que les graines de couscous s'imbibent du liquide. Huiler le récipient supérieur du couscoussier et le remplir de couscous. A ébullition de la sauce, le placer sur la marmite et laisser cuire en comptant ½ heure après la sortie de la vapeur. Retirer le couscous.

2ème cuisson à la vapeur : Disposer le couscous dans la grande terrine et le mouiller avec 800ml d'eau mélangée avec le sel, prendre soin de bien séparer les graines en frottant le couscous entre les deux mains. Ajouter 2 c à s d'huile et mélanger, remplir le récipient supérieur du couscoussier de couscous et le placer une deuxième fois sur la marmite. ¼ d'heure après la sortie de la vapeur, retirer le

couscous.
3ème cuisson à la vapeur : Disposer le couscous dans la grande terrine et l'asperger de 400ml d'eau, remplir le récipient supérieur du couscoussier de couscous et le placer sur la marmite. Dès que la vapeur monte, retirer le couscous et l'enduire de 2 c à s d'huile d'olive et de 10g de beurre.
3/ Dresser le couscous en dôme sur un grand plat de service, creuser une petite fontaine au centre, y disposer la viande. Recouvrir de légumes et de sauce, décorer le pourtour de légumes. Présentez le couscous en l'accompagnant de sauce dressée dans des bols.

Gâteau du Jour

BRIOCHES ROULÉES AU CHOCOLAT

Ingrédients

- Pour la pâte à brioche :
- 350 g de farine (dans l'idéal : farine T45)
 - 65 g de sucre en poudre
 - 3,5 g de levure de boulanger déshydratée instantanée
 - 2 œufs moyens
 - 80 ml d'eau
 - 1/3 de cuillère à café de sel
 - 100 g de beurre doux en morceaux
- Garniture :**
- 130 g de chocolat noir fondu
 - 120 g de beurre doux fondu
 - 50 g de sucre glace
 - 30 g de cacao en poudre non sucré
 - 100 g de noix
- Dorure :**
- 1 jaune d'œuf

Pâte à brioche

1. La veille, commencez par préparer la pâte à brioche. Pour cela, placez la farine, le sucre et la levure de boulanger instantanée dans la cuve de votre robot. Attention, il ne faut pas que la levure et le sucre se touchent pour ne pas tuer la levure.
2. Avec le crochet, pétrissez pendant 1 minute, à vitesse lente. Ajoutez les œufs en augmentant la vitesse petit à petit, jusqu'à arriver à vitesse moyenne.
3. Ajoutez l'eau et le sel, puis le beurre en morceaux petit à petit. Laissez pétrir encore 10



- minutes au moins. Il faut que la pâte se décolle de la cuve de votre robot.
4. Recouvrez d'un linge propre et laissez pousser 1h30 à température ambiante. S'il fait frais chez vous, placez la cuve près d'un chauffage.
5. Quand la pâte a doublé de volume, sortez-la de la cuve et dégazez, c'est-à-dire enlevez le gaz en appuyant dessus avec vos poings. Reformez une boule et placez la pâte à brioche au réfrigérateur pour la nuit.

Garniture au chocolat et noix

1. Le lendemain, préparez la garniture en faisant fondre ensemble le chocolat et le beurre. Ajoutez le cacao et le sucre glace et mélangez jusqu'à ce que la pâte soit homogène.
2. Faites griller les noix concassées à la poêle afin de les torrifier. Il faut 5 minutes environ, sur feu moyen.
3. Étalez la pâte sur un plan de travail fariné en un rectangle de 20 x 30 cm environ.
4. Recouvrez avec la garniture au chocolat, en étalant avec une spatule.
5. Répartissez les noix.
6. Repliez la pâte sur elle-même en formant un boudin. Il faut rouler de façon



- à ce que le boudin fasse 30 cm de long environ.
7. Coupez le boudins en 8 morceaux égaux.
 8. Disposez les morceaux dans un petit plat à gratin.
 9. Couvrez d'un torchon propre et laissez pousser 1 h 30.
 10. Préchauffez le four à 180°C.
 11. Dorez avec un jaune d'œuf.
 12. Enfourez les chocolate rolls 18 minutes.

Conseil du jour

MATINS SEREINS AVEC LES ENFANTS : 7 CONSEILS POUR ARRIVER À L'HEURE

- 1) Les matins sereins, ça commence au moment du coucher
- 2) Pour être plus zen, il faut être dans l'anticipation
- 3) Des enfants autonomes pour des matins plus sereins
- 4) Apprenez à gérer le temps comme il faut
- 5) Des matins plus sereins en passant en mode jeu
- 6) Adoptez le bon état d'esprit pour des matins sereins
- 7) Faites attention aux écrans qui ne sont pas forcément des alliés

Le saviez-vous ?



La natation travaille l'ensemble des muscles efficacement et sans douleur. En effet, le corps flotte à 80% dans l'eau, les mouvements sont plus faciles à exécuter et la résistance créée par l'eau permet un meilleur recrutement musculaire.

les différentes techniques de nage

**Bon à savoir !
SUCRE DE DATTES**

Il contient également des minéraux essentiels comme le potassium, le magnésium, et le fer, soutenant une bonne santé cardiovasculaire et osseuse. Avec un indice glycémique plus bas que le sucre blanc, le sucre de dattes est une alternative plus saine pour ceux qui surveillent leur consommation de sucre.

Astuce du jour:

5 MÉTHODES INFALIBLES POUR SUPPRIMER LE CALCAIRE

- Dans la salle de bain
- _ Pulvérisez le vinaigre blanc sur les surfaces à traiter.
 - _ Laissez agir 15 minutes.
 - _ Rincez à l'eau et essuyez avec un chiffon microfibre.

CITATION DU JOUR

« Apprends les règles comme un professionnel afin de pouvoir les briser comme un artiste. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdialgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

"FESTIVAL DE L'IMAGE CORPORATE"

14 films institutionnels distingués à Alger

Quatorze films institutionnels ont été primés jeudi à Alger du prix "Algeria film Awards", une distinction qui récompense les meilleures créations audiovisuelles de communication visuelle dans différents secteurs d'activité.

Décernés lors d'une cérémonie organisée au Palais de la Culture Moufdi -Zakaria, en clôture de la première édition du Festival de l'image corporate (5-6 février), en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, 14 films institutionnels ont été distingués parmi 90 productions proposées à concourir dans trois catégories. Dans la catégorie "communication publique", le jury a distingué trois films consacrés notamment à l'Ecole supérieure de commerce d'Alger et un autre film intitulé "Kortobia, un héritage renouvelé et une excellence continue". Dans la catégorie de "films institutionnels", trois œuvres sur des institu-



tions privées et publiques ont été primées dont le groupe public de construction et de travaux publics "Cosider". Quant à la catégorie de "films de sensibilisation, prévention et formation", le jury a distingué un film sur la promotion des métiers de la laine à Djelfa, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local "CapDeL", un autre sur la lutte contre le gaspillage ainsi qu'une production réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) avec la championne olym-

pique de boxe, Imane Khelif, lors de sa visite aux enfants dans les camps de réfugiés sahraouis. Dans la catégorie "spot publicitaire", trois œuvres, faisant la promotion de produits et services d'institutions publiques et privées, ont été récompensées. La commissaire du Festival et présidente de l'association "Tahya cinéma", Drifa Mezenner, a indiqué que la première édition de cet événement a été "une opportunité pour les participants d'échanger des connaissances et mettre en valeur leurs capacités créatives

et professionnelles dans le domaine de la communication audiovisuelle pour les institutions algériennes actives dans le domaine économique". Organisé par l'Association "Tahya Cinéma", sous l'égide des ministères de la Culture et des Arts, et de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, le Festival de l'image corporate a connu, pour sa première édition, la participation de professionnels de l'audiovisuel et du marketing ainsi que des experts dans les domaines liés à l'image d'entreprise.

APRÈS SON SACRE AUX GRAMMYS AWARDS

Les écoutes du dernier album de Beyoncé explosent sur Spotify

La 67e cérémonie a été marquée par le triomphe de la chanteuse originaire du Texas, lauréate du « meilleur album de l'année » et du « meilleur album country » pour Cowboy Carter dont le nombre d'écoutes sur la plateforme musicale a considérablement augmenté.

Le sacre de Queen B donne envie à certains d'écouter ou de réécouter sa musique. Après avoir remporté pour la première fois le tant convoité Grammy Award du « meilleur album de l'année » avec Cowboy Carter lors de la 67e cérémonie qui s'est déroulée dimanche 2 février à Los Angeles, Beyoncé a vu ses nombres d'écoutes exploser sur Spotify. Le disque country sorti fin mars a vu ses nombres d'écoutes augmenter de 795% sur la plateforme musicale, rapporte Variety.

Certains titres comme My Rose et Oh Louisiana ont connu une augmentation de 175% d'écoutes, tandis qu'American Requiem a connu une hausse de 170%. D'autres morceaux comme Just for fun et Amen ont connu une hausse de 130% alors que Daughter et Desert Eagle ont connu une augmentation de 120%. À sa sortie, Cowboy Carter était déjà entré dans l'histoire de Spotify, en devenant l'album le plus écouté de la plateforme en seulement 24 heures, avec 76,1 millions d'écoutes. Record désormais détrôné par Taylor Swift avec The Tortured Poets Department.

Le huitième album de Beyoncé, composé de 27 morceaux, lui a également per-

mis d'entrer dans l'histoire des Grammys en remportant le « meilleur album country », faisant d'elle la première artiste noire à remporter cette catégorie. « Je veux juste encourager les gens à faire ce qui les passionne », a-t-elle lancé sur scène, remerciant « tous les incroyables artistes country qui ont accepté » de collaborer avec elle.

Une revanche pour l'interprète de Texas Hold 'Em qui avait été victime de racisme en 2016 après avoir joué sa chanson country Daddy Lessons lors de la cérémonie des Country Music Association

(CMA). L'artiste n'avait pas été bien accueillie dans ce genre musical, ce qui lui a inspiré l'écriture de Cowboy Carter. « Les critiques qui m'ont visée quand j'ai mis le pied dans la country m'ont forcée à dépasser mes propres limites », avait-elle dit lors de la sortie du disque. Beyoncé viendra par ailleurs défendre ce projet grâce au Cowboy Carter Tour, qui passera principalement aux États-Unis avec des dates à Los Angeles, Chicago, New York, Houston, Washington D.C., Las Vegas, Atlanta, mais aussi en Europe avec des concerts à Londres et à Paris.

KSAR D'OUARGLA

Finalisation de la première phase de l'étude du schéma permanent du secteur sauvegardé

La première phase de l'étude portant élaboration du schéma permanent du secteur sauvegardé du ksar d'Ouargla a été finalisée, a indiqué mardi la direction de wilaya de la Culture et des Arts. Supervisée par une commission de wilaya composée de cadres du secteur de la Culture, de divers instances et organismes, d'associations, d'architectes et de la Police urbaine, cette première phase repose sur l'examen exhaustif de l'état

du ksar, l'identification des sites et bâtisses les plus dégradés et requérant des interventions urgentes, ainsi que le renforcement des constructions menaçant ruine et la réhabilitation de certains monuments, a expliqué à l'APS la directrice du secteur, Fatima Bekkara.

Constituant un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti, cette étude a permis de faire le diagnostic de l'état du vieux ksar

et d'y relever des constructions anarchiques, l'effondrement de la plupart de ses bâtisses, en plus d'interventions irréflicées sur ses composantes, altérant son cachet urbanistique, a-t-elle expliqué. Pour cela, il est projeté dans une première phase le lancement d'opérations de réhabilitation de certaines parties de ce site antique, dont "Dar El-Qadi" et la mosquée de la zaouïa de Sidi El-Hafiane, avant de cibler d'autres biens culturels à l'inté-

rieur du ksar, a ajouté la responsable. Le schéma vise, un projet dégelé doté d'un financement de 90 millions DA, la préservation du cachet architectural du vieux ksar, classé patrimoine national et témoin de l'histoire de la région et des coutumes et traditions de ses habitants. Classé secteur sauvegardé en 2011, le vieux ksar d'Ouargla, une des réalisations datant de plusieurs siècles, s'étend sur une superficie de 30 hectares.

CONCERT DU SUPER BOWL

Kendrick Lamar promet des "histoires" pour "réfléchir"

Le rappeur américain Kendrick Lamar, à l'affiche demain dimanche de l'incontournable concert du Super Bowl, a promis jeudi à ses fans de leur raconter des "histoires" pour "réfléchir", sans dire s'il interprétera la chanson contre Drake qui lui a valu un triomphe aux Grammy Awards. "J'ai toujours été clair sur le fait de raconter des histoires, c'est mon répertoire et l'histoire de ma musique... J'aime faire en sorte que les gens écoutent, mais aussi qu'ils réfléchissent", a expliqué la star du rap californien, lors d'une séance de questions réponses à trois jours du concert, qui aura lieu dimanche au Caesars Superdome de La Nouvelle Orléans. Pour le reste, le suspense a été gardé lors de cet événement organisé par le sponsor du concert, Apple Music. Kendrick Lamar n'a pas été interrogé sur les chansons qu'il s'appête à interpréter, alors que tout le monde se demande si son tube "Not Like Us" sera au programme.

Le morceau a été le point culminant du "clash" entre Kendrick Lamar et le rappeur canadien Drake, qui entretiennent désormais une inimitié légendaire, avec les tribunaux en ligne de mire. Dans des vers au vitriol, le Californien remet en question l'appartenance même de Drake à la culture hip-hop et va jusqu'à le traiter de pédophile. "Not Like Us" a connu un succès fulgurant et remporté dimanche une pellette de Grammy Awards, cinq au total, notamment pour la meilleure chanson et le meilleur enregistrement de l'année, une performance rarissime pour un titre de rap. Pour lui, cette reconnaissance est celle d'une "culture". "Quand les gens parlent de rap, ils en parlent comme s'il s'agissait juste de rapper, pas comme s'il s'agissait d'une forme d'art", a-t-il souligné. Le succès du morceau a conduit Drake à attaquer leur label commun Universal Music Group (UMG) en diffamation devant les tribunaux.

Kendrick Lamar a aussi confié qu'il n'aurait jamais pensé se retrouver un jour en tête d'affiche du Super Bowl, où sont passés avant lui Michael Jackson, Stevie Wonder, Prince, les Rolling Stones ou encore Bruce Springsteen. "Ce que je sais c'est que la passion que j'ai aujourd'hui, c'est celle que j'avais hier", a-t-il dit. L'artiste de 37 ans est considéré comme l'un des meilleurs rappeurs de sa génération pour ses textes sur les problèmes raciaux ou la pauvreté aux États-Unis. Sa chanson "Alright" était devenue un hymne du mouvement Black Lives Matter. Il est aussi le seul artiste hip-hop couronné par un prix Pulitzer de la musique.

Les courses en direct



**DOUBLE
CAGNOTTE**

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 - PRIX : TAKAMOUL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une belle épreuve en perspective

L'hippodrome du Caroubier a démontré de belles choses lors des dernières réunions en programmant à chaque joute hippique de belles épreuves à caractère pour le grand bonheur des puristes qui reviennent avec plaisir s'adonner à leurs hobbies préférés, comme il en sera le cas ce samedi où une course à caractère de bonne composition nous est proposée, elle réunira 12 coursiers à valeur sensiblement égale au même rond de présentation sur une distance semi classique qui ne devrait léser aucun concurrent, ils partiront tous sur le même pied d'égalité pour la simple raison qu'ils se sont placés à une époque donnée sur le parcours retenu ; c'est dire si le pronostic reste compliqué en pareille circonstance, car pratiquement tous les concurrents en lice ont des chances, pour cela par l'égalité des chances en présence, il y a lieu à s'attendre à l'issue finale du sprint de ce prix Takamoul rehaussé par une double cagnotte à une arrivée des plus indécises avec de gros rapports PMU comme cela a été le cas à plusieurs reprises tout au long de ce début de cette saison hippique, il faudra donc privilégier les combinaisons multiples et miser sur le métier de certains coursiers rompus à ce genre d'épreuve et qui viennent de réaliser de belles performances au cours de leurs dernières sorties.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. CAMANGO.** Il vient de réaliser une belle victoire sur 1400 mètres, il peut venir encore créer une belle surprise.
- 2. AMBRE CAME.** Ce mâle bai brun foncé, a bien débuté cette saison avec deux victoires et deux accessits, jouera un rôle important dans cette épreuve.
- 3. GABLI D'HEM.** Ce coursier reste sur d'excellentes performances, sauf que cette fois a changé de partenaire, le jockey

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
ABH. DEKHOUCHE	1	CAMANGO	AB. ATTALLAH	58	4	AB. KARA
S. ALLIA	2	AMBRE CAME	CH. ATTALLAH	57	5	LZ. KHADRAOUI
S. ALLIA	3	GABLI D'HEM	H. RAACHE	57	8	LZ. KHADRAOUI
Y. TEDJANI	4	CHALHANI	O. CHEBBAH	57	1	PROPRIÉTAIRE
ML. ZAABOUB	5	LINTIKA (0)	A. LACHI	56	11	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	6	HAYTHAM (0)	A. HEBRI	56	2	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	7	CHAWEL	T. ALI OUAR	56	9	S. HAMIANE
M. BENKOUIDER	8	DARDALINE	S. BENYETTOU	55	3	O. GUITOUN
ML. ZAABOUB	9	MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	55	6	PROPRIÉTAIRE
T. DILMI	10	BASSALA DE DILMI	JJ : MA. AIDA	54,5	7	MED. HAMIDI
S. BENALIA	11	SANHAL	AP : S. ATTALLAH	53	10	AB. KARA
AH. FEGHOULI	12	RITEJ EL MESK	AP : Y. CHELLAL	50,5	12	K. FEGHOULI

key H. Raache à la place de Saïd Benyetou.

- 4. CHALHANI.** Ce mâle bai de 5 ans, lui aussi a préféré le crack jockey O. Chebbah qui tient les rênes au lieu du jockey T. Ali Ouar, il peut venir créer un exploit.
- 5. LINTIKA.** Vu le lot présent cette pensionnaire de l'écurie Zaâboub trouvera des difficultés de se positionner avec les cinq premiers.
- 6. HAYTHAM.** Des hauts et des bas pour ce coursier de 5 ans, mais méfiance, il vient de sortir victorieux lors de sa dernière sortie sur 1300 mètres avec le jockey du jour.
- 7. CHAWEL.** Ce protégé de l'excellent entraîneur Seïf Edine Hamiane, reste sur une belle victoire au Caroubier lors de sa dernière tentative, reconduit par l'efficace jockey T. Ali Ouar après d'excellentes performances.

8. DARDALINE. Il faudra se méfier de cette belle jument grise, car elle préfère les pistes du Caroubier.

9. MAOUAL EL BASRA. Au-dessous du lot.

10. BASSALA DE DILMI. Il est vrai que ses dernières sorties ont été très décevantes mais ce n'est pas pour autant que l'on fera l'impasse sur ses chances, cette

coursière a la qualité reconnue pour venir redresser l'échine.

11. SANHAL. Ce jeune mâle a, à son actif, quelques bons résultats, sauf qu'il n'est pas régulier dans ses sorties.

12. RITEJ EL MESK. Cette jeune femelle visera cette fois encore la plus haute marche du podium.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

12. RITEJ EL MESK - 2. AMBRE CAME - 7. CHAWEL - 10. BASSALA DE DILMI - 8. DARDALINE

LES CHANCES

1. CAMANGO - 3. GABLI D'HEM

Afrique subsaharienne : près de 135 000 femmes pourraient mourir du cancer du sein d'ici 2040

Environ 135.000 femmes pourraient perdre la vie à cause du cancer du sein d'ici 2040 en Afrique subsaharienne, a alerté mercredi l'agence sanitaire mondiale de l'ONU (OMS), appelant à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre la maladie. Bien qu'elle soit la région où l'incidence est la plus faible, la région africaine est celle où la mortalité est la plus élevée, révèle un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'étude de l'OMS a révélé des lacunes et des disparités importantes dans la lutte contre le cancer du sein dans l'ensemble de la région. Selon la même source, les décès liés au cancer du sein dans la région sont en grande partie dus à "un diagnostic tardif et à des mesures de prévention et de soins insuffisantes". "Rien qu'en 2022, 38 femmes sur 100.000 ont été diagnostiquées avec un cancer du sein et 19 sur 100.000 ont tragiquement perdu la vie à cause de cette maladie", précise l'OMS. Analysant le nombre de centres de cancérologie dans l'ensemble de la région, l'OMS révèle que certains pays, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, n'en ont pas dans le secteur public. Les données ont mis en évidence que le secteur public possède 63% de ces centres. Pour améliorer la prise en charge du cancer du sein dans la région, le rapport invite les pays à élaborer et à financer de manière adéquate des plans nationaux complets de lutte contre la maladie. Le document souligne le besoin urgent d'organiser des programmes de dépistage accessible et de diagnostic précoce du cancer du sein dans les pays. Si le cancer du sein est le cancer le plus courant sur le continent, le cancer du col de l'utérus est à l'origine de 11 % des décès dus au cancer chez les femmes. Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez les hommes, touchant 1 homme sur 4.

Le mois de janvier 2025 le plus chaud jamais mesuré dans le monde

Janvier 2025 a été le mois de janvier le plus chaud jamais mesuré dans le monde, a annoncé jeudi l'observatoire européen Copernicus, battant le record établi l'an dernier, malgré la fin du phénomène El Niño qui a accentué le réchauffement climatique en 2023-2024. "Janvier 2025 est un autre mois surprenant, poursuivant les températures record observées au cours des deux dernières années, malgré le développement des conditions La Niña dans le Pacifique tropical et leur effet de refroidissement temporaire sur les températures mondiales" à l'inverse d'El Niño, a déclaré Samantha Burgess, directrice adjointe du service changement climatique (C3S) de Copernicus. Avec une température moyenne de 13,23 C selon Copernicus, "janvier 2025 a dépassé de 1,75 C le niveau préindustriel", avant que les humains ne modifient le climat avec l'utilisation massive du charbon, du pétrole et du gaz



fossile. Janvier 2025 est ainsi "le dix-huitième des dix-neuf derniers mois pour lesquels la température moyenne de l'air à la surface du globe a dépassé de plus d'1,5 C le niveau préindustriel", note l'observatoire européen. Soit davantage que la barre de +1,5 C, correspondant à la limite la plus ambitieuse de

l'accord de Paris de 2015, qui vise à contenir le réchauffement bien en-dessous de 2 C et à poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 C. Cet accord fait toutefois référence à des tendances de long terme: une telle moyenne de réchauffement devra être observée sur au moins 20 ans pour considérer la

limite franchie. En prenant ce critère, le climat est actuellement réchauffé d'environ 1,3 C. Le Giec estime que la barre d'1,5 C sera probablement atteinte entre 2030 et 2035. Et ce, quelle que soit l'évolution des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité, proches du pic mais pas encore en déclin. Les températures mondiales sont fortement dépendantes de celles à la surface des mers, régulateur primordial du climat qui couvre plus de 70% du globe. Or les températures de l'eau se maintiennent à des niveaux jamais vus avant avril 2023. Pour la surface des océans, janvier 2025 se classe toutefois deuxième mois le plus chaud derrière le record absolu de janvier 2024. Mais Copernicus relève des signes "d'un ralentissement ou d'un arrêt de l'évolution vers des conditions La Niña", autrement dit un moindre effet refroidissant pour les températures mondiales en 2025.

Accidents de la route en zones urbaines : 10 morts et 452 blessés en une semaine



Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 452 autres ont été blessées dans 360 accidents de la route survenus en zones urbaines, entre le 28 janvier et 3 février 2025, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+41), de blessés (+59) et de décès (+3), précise la même source. Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (+93%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Près de 37.000 comprimés psychotropes saisis et 4 individus arrêtés à Khenchela

Les éléments de la brigade territoriale de Gendarmerie nationale de la commune de Babar sont parvenus, en coordination avec l'Armée nationale populaire, à saisir 36.840 comprimés psychotropes et à arrêter 4 individus, a-

ton appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Selon la même source, les faits de cette affaire découlent d'informations parvenues aux éléments de la brigade de Babar faisant état de la présence d'une bande criminelle transportant une importante quantité

de substances psychotropes sur leur territoire de compétence. Les gendarmes, a ajouté la même source, ont aussitôt renforcé les contrôles au niveau des barrages fixes ainsi que la vigilance des éléments mobiles tout le long des axes susceptibles d'être traversés par les trafiquants, ce qui a permis d'intercepter 2 véhicules suspects, avec 4 individus à leur bord et de saisir, après une fouille minutieuse, 36.840

comprimés psychotropes, des sommes d'argent et 3 téléphones portables. Les individus arrêtés et les objets saisis ont été transférés au siège de la brigade aux fins de complément d'enquête, avant la présentation des 4 suspects, dès la finalisation des procédures légales d'usage, devant la juridiction compétente pour "possession, transport et commercialisation de substances psychotropes".

L'or frôle des niveaux record

L'or a poursuivi sa hausse vendredi, frôlant des niveaux record et enregistrant une sixième semaine consécutive de progression. Cette montée est alimentée par les inquiétudes liées à la guerre commerciale et l'anticipation du rapport sur l'emploi aux Etats-Unis, un élément clé pour le marché. L'or au comptant gagnait 0,3 %, atteignant 2.864,11 dollars l'once, après avoir atteint un sommet historique de 2.882,16 dollars mercredi. Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,4 % à 2.887,50 dollars. L'or est considéré comme un investissement sûr en période de troubles économiques et géopolitiques, mais la hausse des taux d'intérêt réduit l'attrait de cet actif sans rendement. Par contre, une baisse des taux d'intérêt réduira le coût de détention de l'or. La demande d'or indienne a été négligeable cette semaine, les prix record ayant dissuadé les acheteurs, tandis que la demande en Chine, premier consommateur, est restée modérée au retour des vacances du Nouvel An lunaire. Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a augmenté de 0,2% à 32,26 dollars l'once et le platine est resté stable à 985,80 dollars, tandis que le palladium a perdu 0,1% à 977,33 dollars. L'argent et le platine ont augmenté cette semaine, tandis que le palladium se dirigeait vers une perte

EXPRESS- HISTORIQUE

La pomme de la discorde (8)



à suivre

MISE AUX POINGS

« La France n'a pas donné l'exemple des droits de l'Homme après sa répression sur les gilets jaunes, et n'a pas donné aussi un bon exemple de démocratie et de paix en mutilant les manifestants. La France a beaucoup à faire pour retrouver une autorité morale abîmée. Il faut arrêter tous les discours méprisants pour l'Algérie. La façon dont vous parlez de l'Algérie résonne sur tout le continent africain »

Ségolène Royal, ancienne ministre et candidate à la présidentielle française



INAUGURATION DE LA SOCIÉTÉ "ER2" À ALGER

Une avancée majeure dans la transition énergétique

Dans un événement marquant pour le développement des énergies renouvelables en Algérie, le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, et le secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ont inauguré jeudi dernier à Alger la société Etudes et Réalisations en énergies renouvelables (ER2), accompagnée de deux plateformes technologiques spécialisées. Ce projet renforce le lien entre la recherche scientifique et le marché, contribuant à la transition énergétique du pays.



Ph: APS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé que la création d'ER2, une filiale commerciale du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), illustre la volonté de transformer les résultats de la recherche universitaire en solutions concrètes. Cette initiative, selon lui, permet à l'université de participer activement au développement de l'économie nationale. Il a également évoqué l'évolution vers une quatrième génération de la recherche scientifique, intégrant les besoins du marché et contribuant au développement durable, notamment à travers des outils innovants comme les plateformes de mesures photovoltaïques et de prototypes d'éoliennes. De son côté, Noureddine Yassaâ a mis en lumière l'importance stratégique des nouvelles infrastructures du CDER. « Ces structures, sont conçues pour soutenir la transition énergétique en garantissant la qualité des panneaux solaires et en accélérant la mise en œuvre de projets en énergie solaire et photovoltaïque », a-t-il expliqué. Il a également souligné l'élargissement des champs de coopération avec le secteur de l'enseignement supérieur pour dévelop-

per l'hydrogène vert et tirer profit de l'expertise du CDER, un acteur clé dans le domaine des énergies renouvelables.

UN RÔLE CENTRAL POUR LA SOCIÉTÉ

La société ER2 joue un rôle majeur dans la concrétisation des ambitions énergétiques du pays. Elle est chargée de missions variées, dont la réalisation de centrales photovoltaïques et le contrôle qualité des équipements solaires, en conformité avec les normes internationales. En connectant la recherche scientifique et les besoins du marché, ER2 renforce la capacité de l'Algérie à devenir un acteur régional dans les énergies renouvelables.

Cette inauguration, qui marque une étape cruciale pour l'avenir énergétique de l'Algérie, traduit également une volonté de promouvoir une économie durable. Les plateformes technologiques associées à ER2 fourniront les outils nécessaires pour répondre aux défis énergétiques du pays, tout en soutenant la recherche et l'innovation. L'inauguration de la société ER2 et des plateformes technologiques marque un pas décisif vers une meilleure intégration des énergies renouvelables en Algérie. En mettant la recherche scientifique au service du marché et en renforçant la coopération entre les secteurs, le pays affirme son ambition de devenir un

acteur clé de la transition énergétique mondiale. Reste à savoir si ces initiatives suffiront à répondre aux enjeux environnementaux et économiques à long terme.

Mohamed Amine Toumiat

FORCES NAVALES DE L'ANP

14 Somaliens et un Soudanais sauvés de la noyade sur les côtes de Boumerdès

Des unités des Gardes-côtes du Commandement des Forces navales de l'Armée nationale populaire ont, dans le cadre de leurs missions humanitaires relatives au sauvetage de vies humaines en mer, réussi, jeudi dernier, à secourir, 15 personnes de nationalité étrangère qui ont tenté la traversée maritime sur les côtes de Boumerdès. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué publié hier, rapportant que cette opération de sauvetage a été effectuée « suite à la réception, le 06/02/2025 à 15h20, par le Centre Régional des Opérations de Surveillance et de Sauvetage en Mer/1 RM, d'un signal de détresse indiquant la présence de migrants en danger à 27 milles marin au Nord-Est de Cap Djennet (Boumerdès) ». La même source a ajouté qu'après cette alerte, « une opération de sauvetage et d'évacuation a été immédiatement déclenchée sous la supervision du Centre National des Opérations de Surveillance et de Sauvetage en Mer des Gardes-côtes du Commandement des Forces Navales. » A l'œuvre de cette opération, « Deux vedettes des Gardes-côtes, relevant du groupement territorial des Gardes-Côtes de Dellys, sont intervenues et ont réussi à secourir quinze candidats à l'immigration clandestine (14) de nationalité somalienne, dont deux (02) Mineurs et un (01) du Soudan du sud », précise la même source, concluant que « Les rescapés ont été embarqués et dirigés vers le port de Dellys (Boumerdès), où ils ont été pris en charge et transférés vers l'hôpital de Dellys pour recevoir les soins nécessaires. »

R. S.

COMMEMORATION
DES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET
SIDI YUCEF

Larbaoui se rend en Tunisie aujourd'hui

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui coprésidera, aujourd'hui, à El Kef en Tunisie, avec son homologue tunisien, Kamel Madouri, la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, a ont indiqué, hier, dans un communiqué, les services du Premier ministre. « Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui arrivera, samedi à El Kef (Tunisie), pour coprésider avec le chef du Gouvernement tunisien, M. Kamel Madouri, la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef », précise le communiqué. Cette occasion constituera, selon la même source, « une opportunité pour rappeler les sacrifices et l'histoire de la lutte commune des peuples algérien et tunisien contre l'occupation française pour le recouvrement de la liberté et de la dignité. Les deux parties procéderont également à l'examen des moyens à même de renforcer la coopération bilatérale, conformément à la vision commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président M. Kaïs Saïed, visant à établir un partenariat stratégique efficace entre les deux pays ». Le Premier ministre sera accompagné, lors de cette visite, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaïb, conclut le communiqué.

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL L'occupant marocain expulse le journaliste espagnol Francisco Carrion

L'occupation marocaine a expulsé, mercredi, le journaliste espagnol Francisco Carrion de la ville de Dakhla, dans la partie occupée du Sahara occidental, et ce dans le cadre du blocus étouffant imposé au territoire occupé, en empêchant les observateurs internationaux, les défenseurs des droits humains et les journalistes étrangers d'y accéder, pour que ses violations croissantes des droits humains ne soient pas dévoilées. Le membre du Collectif des défenseurs des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODESA), Hassan Zerouali, a déclaré, dans une publication sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, que les forces d'occupation marocaines ont empêché le journaliste espagnol du quotidien (El Independiente), d'entrer dans la ville de Dakhla et l'ont renvoyé à Madrid depuis l'aéroport de la ville, à bord du même avion, en l'informant qu'il était (persona non grata), en raison de ses écrits hostiles aux politiques du régime marocain. Dans un commentaire sur son expulsion de la ville de Dakhla, le journaliste espagnol a relevé la contradiction dans cette ville, entre ce que dit le Maroc qui prétend qu'elle est « la porte du paradis », et « l'enfer » que vit le peuple sahraoui qui aspire à voir sa patrie libre et indépendante.

Ania N.

SOUS-RIRE

Nouveau record des prix de l'or

